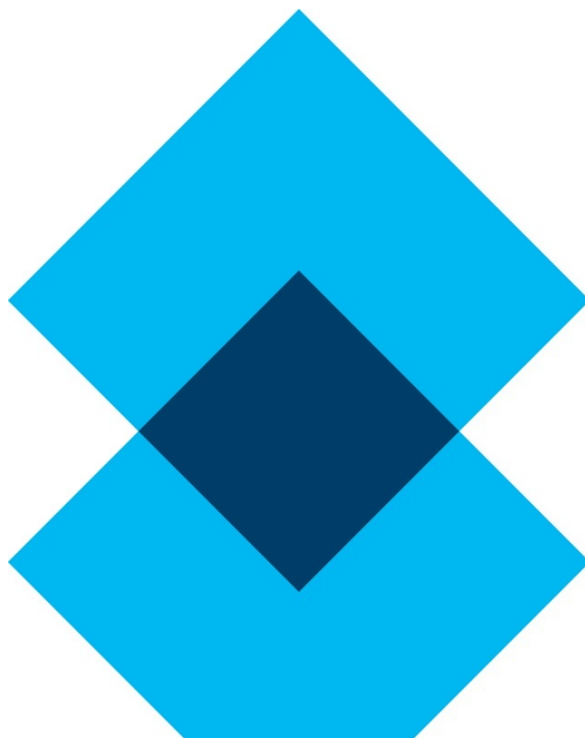

RAPPORT DE GESTION

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2015 et 2014



RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

Aimia Inc. (avec ses filiales directes et indirectes, lorsque le contexte l'exige, « Aimia » ou la « Société ») a été constituée le 5 mai 2008 en vertu des lois du Canada.

Le présent rapport de gestion contient une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation d'Aimia.

Le présent rapport de gestion est établi en date du 13 août 2015 et doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires d'Aimia pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2015 et des notes y afférentes, des états financiers consolidés audités d'Aimia pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 et des notes y afférentes, du rapport de gestion annuel d'Aimia (le « rapport de gestion de 2014 »), ainsi que de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et de la notice annuelle d'Aimia, datées respectivement du 12 mars et du 20 mars 2015.

Les résultats et les flux de trésorerie d'Aimia sont soumis à certains risques. Pour une description des risques, se reporter à la rubrique [Risques et incertitudes](#).

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Ces derniers se reconnaissent à l'usage de termes tels que « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « projeter », et à l'emploi d'autres termes semblables, notamment à la mention de certaines hypothèses. Ces énoncés peuvent porter, par exemple, sur des stratégies, des attentes, des objectifs, des activités prévues ou des mesures à venir sans s'y limiter.

De par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses et sont soumis à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions, les prédictions ou les énoncés prospectifs ne sont pas fiables en raison notamment de la nature évolutive des événements externes et des incertitudes auxquelles les activités et la structure de l'entreprise sont soumises en général. La réalité pourra se révéler très différente des résultats exprimés dans les énoncés prospectifs pour de nombreuses raisons, entre autres la dépendance envers les partenaires d'accumulation importants et les clients, l'incapacité de protéger les bases de données, la cybersécurité et la protection des renseignements personnels des consommateurs, les changements apportés au programme Aéroplan, la dépendance envers les partenaires d'échange, les conflits d'intérêts, un nombre plus élevé que prévu d'échanges contre des primes, la réglementation, la situation de l'économie ou du marché de détail, la concurrence, les problèmes de liquidité d'Air Canada ou les perturbations touchant l'industrie du voyage, des changements dans le secteur du transport aérien et une hausse des coûts des transporteurs aériens, les coûts d'approvisionnement et de capacité, les frais d'échange futurs non provisionnés, les changements aux programmes de fidélisation coalisés, la nature saisonnière des activités, d'autres facteurs et le rendement antérieur, les activités à l'étranger, les poursuites, la dépendance envers le personnel clé, les relations de travail, le passif au titre des régimes de retraite, les pannes d'équipement électronique, l'incapacité d'utiliser les logiciels tiers et l'impartition, l'incapacité de protéger les droits de propriété intellectuelle, les fluctuations des taux d'intérêt et du change, le niveau d'endettement et les clauses restrictives relativement à la dette actuelle et future, l'incertitude des versements de dividendes, la gestion de la

RAPPORT DE GESTION

croissance, les notations, les audits effectués par les autorités fiscales de même que les autres facteurs précisés dans ce rapport de gestion et dans les autres documents publics d'Aimia déposés auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières canadiens. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes témoignent des attentes d'Aimia au 13 août 2015 et ils pourraient changer après cette date. Toutefois, Aimia n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison d'une nouvelle information, d'un fait nouveau ou pour toute autre raison, sauf si cela est exigé en vertu des règlements en valeurs mobilières applicables.

RAPPORT DE GESTION

RUBRIQUES DU RAPPORT DE GESTION :

GLOSSAIRE	4
APERÇU	7
NOS ACTIVITÉS	9
INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)	10
RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET RÉSULTATS FINANCIERS	15
SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES	16
COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN 2015 ET 2014	18
COMPARAISON DES SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN 2015 ET 2014	30
INFORMATIONS SECTORIELLES	43
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	48
STRATÉGIE DE FINANCEMENT, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	50
PLACEMENTS EN TITRES DE CAPITAUX PROPRES ET PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES PARTENARIATS	54
INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE	55
PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES	56
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	58
ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES	59
TRANSACTIONS AVEC AIR CANADA	60
SOMMAIRE DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DES ENGAGEMENTS	62
CAPITAL SOCIAL	63
DIVIDENDES	65
RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE	66
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	66
CHANGEMENTS TOUCHANT LES MÉTHODES COMPTABLES	66
ESTIMATIONS COMPTABLES CRUCIALES	67
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	67
RISQUES ET INCERTITUDES	68
RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ	70
NOTES AFFÉRENTES AUX TABLEAUX FINANCIERS	71
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	75

RAPPORT DE GESTION

GLOSSAIRE

- « **Aéroplan** » - Aimia Canada Inc. (anciennement, Aéroplan Canada Inc.);
- « **Aimia** » ou la « **Société** » - Aimia Inc. et, lorsque le contexte l'exige, ses filiales et sociétés affiliées;
- « **ARC** » - désigne l'Agence du revenu du Canada;
- « **Cardlytics** » - Cardlytics, Inc., société américaine fermée du domaine du marketing lié aux cartes pour les services bancaires électroniques;
- « **Coût moyen des primes par unité de fidélisation** » - coût qui équivaut, pour une période donnée, au coût des primes pour la période divisé par le nombre d'unités de fidélisation échangées contre des primes pour cette période;
- « **Désistements** » - nombre estimatif d'unités de fidélisation vendues qui ne devraient pas être échangées. De par leur nature, les désistements sont assujettis à des estimations et à l'exercice du jugement. La direction estime que le taux moyen pondéré consolidé de désistements s'établit à 12 % au 30 juin 2015 (12 % au 30 juin 2014). Ce taux est calculé en fonction du total des unités de fidélisation en circulation en vertu des programmes de fidélisation de la Société;
- « **Facturation brute** » - produit brut tiré de la vente d'unités de fidélisation, des services de fidélisation propriétaire, des services d'analytique et de connaissances ainsi que d'autres services rendus ou à rendre;
- « **Facturation brute tirée de la vente d'unités de fidélisation** » - produit brut tiré de la vente d'unités de fidélisation;
- « **Frais d'échange futurs** » - total du passif estimatif relatif au coût futur des primes à l'égard des unités de fidélisation vendues et en cours, déduction faite des désistements, évalué en fonction du coût moyen des primes par unité de fidélisation pour le dernier trimestre écoulé (pour les périodes intermédiaires) ou le dernier exercice écoulé (pour la présentation de l'information financière annuelle);
- « **IFRS** » - Normes internationales d'information financière;
- « **ISS** » - services d'Intelligent Shopper Solutions, anciennement appelée « LMG Insight and Communication (I&C) »;
- « **i2c** » - Insight 2 Communication LLP;
- « **Milles Aéroplan** » - milles émis par Aéroplan en vertu du programme Aéroplan;
- « **Milles ayant fait l'objet d'un désistement** » - milles Aéroplan émis, non expirés, qui ne devraient pas être échangés;
- « **Milles expirés** » - milles Aéroplan retranchés du compte d'un membre et qui ne sont plus échangeables;
- « **Nectar** », « **Nectar UK** » ou « **programme Nectar** » - programme de fidélisation coalisé exploité par notre secteur EMOA au Royaume-Uni;

RAPPORT DE GESTION

« **Nectar Italia** » ou « **programme Nectar Italia** » - programme de fidélisation coalisé exploité par notre secteur EMOA en Italie;

« **Paiement à la CIBC** » - paiement de 150,0 M\$ versé à la CIBC par Aimia le 27 décembre 2013 relativement à la vente d'environ la moitié du portefeuille de cartes Aéroplan à TD conformément au contrat d'achat d'actifs, tel qu'il est décrit sous la rubrique *ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES*;

« **Partenaires commerciaux** » - partenaires d'accumulation et partenaires d'échange;

« **Partenaires d'accumulation** » - partenaires commerciaux qui achètent des services de fidélisation coalisée, y compris les unités de fidélisation;

« **Partenaires d'échange** » - partenaires commerciaux qui offrent des primes-voyages, des réductions sur des articles achetés et d'autres primes aux membres en échange d'unités de fidélisation;

« **PCGR** » - principes comptables généralement reconnus du Canada, qui sont conformes aux Normes internationales d'information financière;

« **PLM** » - PLM Premier, S.A.P.I. de C.V., collectivement avec son prédécesseur, Premier Loyalty & Marketing, S.A.P.I. de C.V., propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé mexicain;

« **Points Nectar** » - points accumulés par les membres en vertu du programme Nectar;

« **Points Nectar Italia** » - points accumulés par les membres en vertu du programme Nectar Italia;

« **Prismah** » - Prismah Fidelidade S. A.;

« **Programme Aéroplan** » - programme de fidélisation coalisé exploité par Aéroplan, qui en est le propriétaire;

« **Provision au titre de la migration des cartes** » - provision relative à la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD, telle qu'elle est décrite sous la rubrique *ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES*;

« **Smart Button** » - Smart Button Associates, Inc., qui offre aux clients une solution de fidélisation clés en main et riche en fonctionnalités fondée sur le modèle logiciel-service;

« **Think Big** » - Think Big Digital Sdn Bhd, propriétaire et exploitant de BIG, programme de fidélisation d'AirAsia et de Tune Group;

« **Total des milles** » - total des milles Aéroplan échangeables (y compris les milles ayant fait l'objet d'un désistement, mais pas les milles expirés) émis en vertu du programme Aéroplan;

« **Travel Club** » - Air Miles España, S.A., propriétaire et exploitant de Travel Club, programme de fidélisation coalisé d'Espagne;

RAPPORT DE GESTION

« **UGT de la fidélisation propriétaire aux États-Unis** » - unité génératrice de trésorerie de la fidélisation propriétaire aux États-Unis;

« **Unités de fidélisation** » - milles, points ou autres unités de programmes de fidélisation émis par des filiales d'Aimia en vertu des programmes respectifs détenus et exploités par chacune des entités;

« **Unités de fidélisation ayant fait l'objet d'un désistement** » - unités de fidélisation émises, non expirées, qui ne devraient pas être échangées;

« **Unités de fidélisation n'ayant pas fait l'objet d'un désistement** » - unités de fidélisation émises, non expirées, qui devraient être échangées;

« **Variation des frais d'échange futurs** » - variation du passif relatif aux frais d'échange futurs estimatif survenue au cours d'un trimestre (pour les périodes intermédiaires) ou d'un exercice (pour la présentation de l'information financière annuelle). Aux fins de ce calcul, le solde d'ouverture du passif relatif aux frais d'échange futurs est réévalué au moyen de l'application rétroactive à toutes les périodes antérieures du dernier coût moyen des primes par unité de fidélisation pour le dernier trimestre écoulé (pour les périodes intermédiaires) ou le dernier exercice écoulé (pour la présentation de l'information financière annuelle). Elle est calculée en multipliant la variation du nombre estimatif d'unités de fidélisation en cours et n'ayant pas fait l'objet d'un désistement d'une période à l'autre par le coût moyen des primes par unité de fidélisation pour la période.

RAPPORT DE GESTION

APERÇU

Aimia est un fournisseur de services de marketing et d'analytique de la fidélité fondés sur des données qui, par l'intermédiaire de ses filiales, compte les secteurs opérationnels régionaux suivants : Canada; États-Unis et Asie-Pacifique (« É.-U. et APAC »); et Europe, Moyen-Orient et Afrique (« EMOA »).

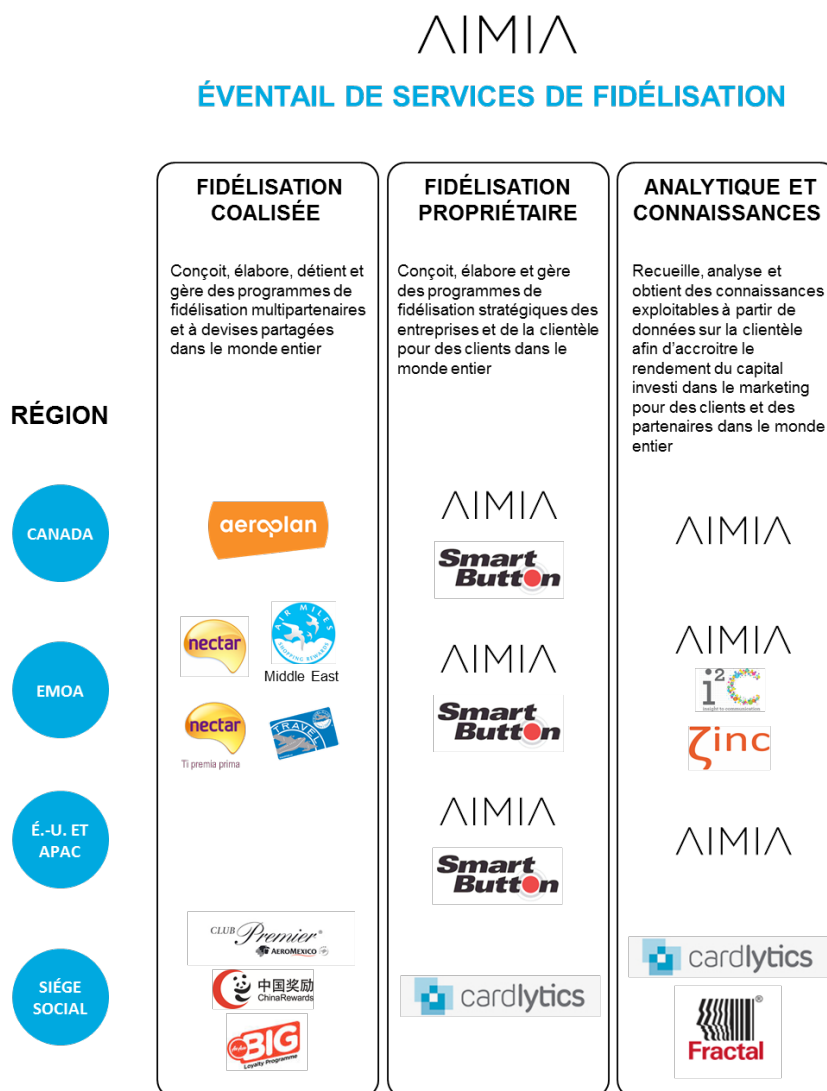
Au Canada, Aimia est le propriétaire et l'exploitant du programme Aéroplan, programme de fidélisation coalisé par excellence au Canada. En EMOA, Aimia est le propriétaire et l'exploitant de Nectar, programme de fidélisation coalisé le plus important du Royaume-Uni, de Nectar Italia, programme de fidélisation coalisé en Italie, et Air Miles Moyen-Orient, programme de fidélisation coalisé de premier plan des Émirats arabes unis, du Qatar et du Bahreïn, par l'entremise d'une participation de 60 %. Par l'intermédiaire des services d'ISS et de sa participation de 50 % dans i2c, une coentreprise avec Sainsbury's, le secteur EMOA d'Aimia fournit aussi des services d'analytique et de connaissances fondés sur des données aux détaillants et à leurs fournisseurs au Royaume-Uni et dans le monde entier. De plus, Aimia conçoit des outils d'analyse pour aider les clients dans le monde entier à recueillir, à analyser et à trouver des connaissances utilisables à partir de leurs données clientèle afin d'accroître le rendement du capital investi dans le marketing. Dans chaque région, Aimia fournit des services de fidélisation propriétaire, notamment l'élaboration de stratégies, la conception, le lancement et l'exploitation de programmes de fidélisation. En outre, Aimia est propriétaire de Smart Button, qui offre aux clients une solution de fidélisation clés en main et riche en fonctionnalités fondée sur le modèle logiciel-service.

Aimia détient une participation de 48,9 % dans PLM, qu'elle contrôle conjointement avec Grupo Aeromexico, propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé du Mexique. Aimia détient également des placements dans Travel Club, programme de fidélisation coalisé de premier plan d'Espagne, dans Think Big, propriétaire et exploitant de BIG, programme de fidélisation d'AirAsia et de Tune Group, et dans China Rewards, programme de fidélisation coalisé en phase de démarrage pour le commerce de détail en Chine, ainsi que des participations minoritaires dans Cardlytics, société américaine fermée dans le domaine du marketing lié aux cartes pour les services bancaires électroniques et dans Fractal Analytics, fournisseur en analytique de données avancée.

RAPPORT DE GESTION

STRUCTURE RÉGIONALE ET SERVICES DE FIDÉLISATION

Le diagramme suivant illustre la structure régionale adoptée par Aimia aux fins de la communication de l'information et l'éventail complet de services de fidélisation au 30 juin 2015 :



Notes :

- Le diagramme ci-dessus ne reflète pas la structure d'entreprise réelle d'Aimia, mais plutôt sa structure d'exploitation.
- Au 30 juin 2015, Aimia détenait 60 % d'Air Miles Moyen-Orient, 50 % d'i2c, 48,9 % de Club Premier, des participations dans Travel Club, Think Big et dans China Rewards et des participations minoritaires dans Cardlytics et Fractal Analytics. Toutes les autres unités d'exploitation présentées dans le diagramme ci-dessus sont détenues à 100 % par Aimia.
- Les services d'analytique et de connaissances comprennent les services d'ISS et d'i2c. Bien qu'ISS offre des services dans l'ensemble des régions, ses résultats sont présentés dans le secteur EMOA seulement aux fins de la communication de l'information financière.

RAPPORT DE GESTION

NOS ACTIVITÉS

Aimia est un fournisseur de services de marketing et d'analytique de la fidélité fondés sur des données. Nous fournissons les connaissances clients dont notre clientèle a besoin pour prendre des décisions d'affaires plus éclairées et nouer des relations personnalisées à la fois pertinentes et gratifiantes au profit de ses activités et de ses clients.

Nous réalisons notre mission par la prestation de services d'analyse de données avec autorisation d'accès liés aux programmes que nous exploitons pour notre propre compte ou pour le compte de clients. Nous tirons des connaissances de toutes les interactions clients qui sont consignées par des sociétés, des institutions financières et des programmes de fidélisation de la clientèle. Nos analystes de données en dégagent des tendances cachées et des connaissances utilisables afin d'aider les spécialistes du marketing à travailler plus efficacement et à tirer une plus grande valeur de leurs ressources.

Nous aidons nos clients à personnaliser leurs activités en proposant aux consommateurs une expérience et des interactions inégalées qui sont à la fois pertinentes et gratifiantes.

Dans ce but, nous avons mis au point des plateformes technologiques avancées et acquis une expérience opérationnelle. Nos experts mettent à profit ces outils et cette expérience afin de faire évoluer et d'améliorer notre offre au bénéfice de nos clients, de nos partenaires et de notre organisation.

Nous proposons trois principaux modes de collaboration à nos clients.

Fidélisation coalisée

Un programme de fidélisation coalisé regroupe plusieurs partenaires sous un même programme de fidélisation de la clientèle. Les partenaires bénéficient des connaissances acquises grâce à une vision plus complète du comportement et des préférences clients obtenue par l'agrégation des données, alors que les membres du programme profitent des récompenses qu'ils peuvent amasser et échanger de multiples façons. En plus d'offrir un éventail complet de services dans le cadre des programmes coalisés que nous détenons et exploitons, les experts en programmes de fidélisation coalisés d'Aimia développent des programmes pour d'autres sociétés dans le but d'en accroître continuellement la valeur et de les adapter à l'évolution du comportement des consommateurs et des besoins des clients, lancent de nouveaux programmes de fidélisation coalisés et transforment des programmes individuels en programmes coalisés.

RAPPORT DE GESTION

Fidélisation propriétaire

Alors que les programmes de fidélisation coalisés regroupent plusieurs partenaires sous un même programme, Aimia propose également des programmes de fidélisation propriétaire et du soutien aux sociétés individuelles. Les experts en fidélisation propriétaire d'Aimia conçoivent, lancent et exploitent des programmes clients et font progresser les programmes existants au moyen de nos plateformes technologiques et de notre expertise numérique, mobile et analytique. De plus, nous créons des programmes incitatifs et des solutions de fidélisation dans le but d'encourager la fidélisation, d'accroître les ventes et de produire des résultats optimisés pour les réseaux des employés et des canaux.

Analyse et connaissances

Nous tirons des connaissances des données générées par nos programmes de fidélisation coalisés et nos programmes de fidélisation propriétaire. De plus, nous offrons des services d'analytique et de connaissances à d'autres clients. Nos analystes de données décortiquent l'information transactionnelle, comportementale et contextuelle recueillie au moyen de nos programmes et de notre technologie, puis en dégagent des tendances cachées et des connaissances que peuvent exploiter ensuite les spécialistes du marketing afin de prédire de façon plus juste le comportement de la clientèle. À la lumière de ces analyses, nos clients peuvent proposer des offres pertinentes qui influenceront le comportement des consommateurs, que ce soit pour le choix des sociétés avec lesquelles ils font affaire que pour l'achat de produits et de services.

INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)

FACTURATION BRUTE

Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation

Aimia tire des rentrées de fonds de la vente d'unités de fidélisation à ses partenaires d'accumulation au titre de ses programmes de fidélisation coalisés. Ces rentrées de fonds sont appelées « facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation ».

Autres éléments de facturation brute

Aimia tire également des rentrées de fonds des services de fidélisation propriétaire rendus ou à rendre à des clients, des services d'analytique et de connaissances ainsi que d'autres services de fidélisation. Ces rentrées de fonds sont appelées « autres éléments de facturation brute ».

RAPPORT DE GESTION

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Produits des activités ordinaires

Fidélisation coalisée

Une caractéristique clé des programmes de fidélisation multipartenaires ou à devises partagées d'Air Miles est que les produits bruts tirés de la vente d'unités de fidélisation à ses partenaires, autrement dit la « facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation », sont différés puis constatés à titre de produits des activités ordinaires au moment où les unités de fidélisation sont échangées par les membres. En se fondant sur l'expérience passée, la direction prévoit qu'un certain nombre d'unités de fidélisation vendues ne seront jamais échangées par les membres. Il s'agit des « désistements ». Air Miles constate les produits liés aux unités de fidélisation dont elle ne prévoit pas qu'elles seront échangées par les membres en fonction du nombre d'unités de fidélisation échangées dans une période donnée par rapport au nombre total des unités de fidélisation qui devraient, d'après la Société, être échangées.

Fidélisation propriétaire

Air Miles touche des honoraires liés aux services de fidélisation propriétaire qui se rattachent à la commercialisation directe, à la promotion des ventes, à la conception, à l'élaboration et à l'administration de programmes de fidélisation pour le compte de ses clients, de même qu'aux logiciels-services. Ces honoraires sont pris en compte dans la facturation brute et constatés dans les produits des activités ordinaires lorsque le montant, le degré d'avancement et les coûts du service peuvent être évalués de manière fiable et qu'il est probable que les avantages économiques liés au service seront réalisés.

Autres

Les autres produits des activités ordinaires sont constitués de ce qui suit :

- les honoraires liés aux services d'analytique et de connaissances, tirés des services et des outils sous licence qui aident les clients à recueillir, à analyser et à trouver des connaissances utilisables à partir de leurs données clientèle afin d'accroître le rendement du capital investi dans le marketing;
- les frais facturés aux membres de programmes de fidélisation coalisés pour divers services;
- la commercialisation du savoir-faire, des marques de commerce et de l'expertise dans le secteur de la fidélisation, ainsi que les redevances relatives aux marques de commerce Air Miles et Nectar;
- la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs d'Air Canada.

Ces honoraires sont également pris en compte dans la facturation brute et sont constatés à titre de produits des activités ordinaires lorsque les services sont rendus ou selon la comptabilité d'exercice, compte tenu de la nature des ententes, dans le cas des redevances.

RAPPORT DE GESTION

Coût des primes, coûts directs et charges d'exploitation

Le coût des primes s'entend du coût d'achat des billets d'avion ou d'autres produits ou services des partenaires d'échange pour remettre aux membres les primes qu'ils ont choisies au moment de l'échange de leurs unités de fidélisation. À ce moment-là, Aimia engage et constate le coût d'achat des primes choisies. Le coût total des primes varie selon le nombre d'unités de fidélisation échangées et le coût des primes achetées par Aimia relativement aux unités de fidélisation échangées.

Le coût moyen des primes par unité de fidélisation échangée est une mesure importante, car une simple variation, si faible soit-elle, peut avoir de fortes répercussions sur le coût global compte tenu de l'importance du volume des unités de fidélisation échangées.

Les coûts directs sont les coûts directement attribuables à la prestation de services de fidélisation propriétaire et de services d'analytique et de connaissances, notamment la main-d'œuvre, la technologie, la distribution de primes et les commissions.

Les charges d'exploitation engagées représentent, entre autres, les frais d'exploitation des centres de contacts, principalement constitués des salaires ainsi que les frais de publicité et de promotion, les frais liés aux systèmes et à la technologie de l'information et les autres frais administratifs généraux.

BAIIA AJUSTÉ

Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure conforme aux PCGR, il ne saurait se substituer au résultat d'exploitation ou au résultat net pour mesurer le rendement et il n'est pas comparable aux mesures similaires employées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté n'est pas directement comparable à une mesure PCGR. Toutefois, un rapprochement avec le résultat d'exploitation est présenté.

La direction se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement et pour mesurer la conformité aux clauses restrictives relatives à la dette. De l'avis de la direction, le BAIIA ajusté aide les investisseurs à comparer le rendement d'Aimia d'une manière uniforme, sans égard à l'amortissement et aux pertes de valeur, qui de par leur nature sont des éléments hors trésorerie et peuvent varier de façon importante en fonction des méthodes comptables utilisées ou de divers facteurs non liés à l'exploitation tels que le coût d'origine.

Le BAIIA ajusté correspond au résultat d'exploitation, ajusté pour exclure l'amortissement et les pertes de valeur et ajusté en fonction de certains facteurs propres aux activités de la Société, tels que les variations des produits différés et des frais d'échange futurs. Le BAIIA ajusté tient aussi compte des distributions et des dividendes reçus ou à recevoir des placements mis en équivalence.

La variation des produits différés correspond à la différence entre la facturation brute et les produits des activités ordinaires constatés, y compris la constatation des désistements.

Les frais d'échange futurs correspondent à l'estimation par la direction du coût futur des primes au titre des unités de fidélisation vendues qui sont en cours et n'ont pas fait l'objet d'un désistement à la fin d'une période donnée. Les frais d'échange futurs sont réévalués à la fin de la période en fonction du coût unitaire moyen le plus récemment établi par

RAPPORT DE GESTION

unité de fidélisation échangée durant la période en question (coût des primes par rapport au nombre d'unités de fidélisation échangées) appliqué au nombre total d'unités de fidélisation en cours et n'ayant pas fait l'objet d'un désistement à la fin de la période. Par conséquent, les frais d'échange futurs et la variation des frais d'échange futurs doivent être calculés à la fin de la période et pour la période. La simple somme des variations séquentielles d'une période à l'autre pour aboutir à une variation cumulative pour une période donnée peut produire des résultats erronés selon la fluctuation du coût moyen des primes par unité de fidélisation échangée durant la période en question.

Pour un rapprochement du BAIIA ajusté avec les PCGR, se reporter à la rubrique [SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES](#) sous la rubrique [Résultats d'exploitation et résultats financiers](#). Le BAIIA ajusté ne doit pas être utilisé comme mesure exclusive des flux de trésorerie, puisqu'il ne tient compte ni de la croissance du fonds de roulement, ni des dépenses en immobilisations, des remboursements de la dette et d'autres rentrées et sorties de fonds présentées dans les tableaux des flux de trésorerie.

RÉSULTAT NET AJUSTÉ ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ PAR ACTION ORDINAIRE

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action ordinaire ne sont pas des mesures conformes aux PCGR, ils ne sauraient se substituer au résultat net ou au résultat net par action ordinaire pour mesurer la rentabilité et ils ne sont pas comparables aux mesures similaires employées par d'autres émetteurs.

Le résultat net ajusté permet d'évaluer la rentabilité d'une manière cohérente avec le BAIIA ajusté. Il correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, ajusté pour exclure l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, la quote-part du résultat net des placements mis en équivalence et les pertes de valeur comptabilisées. Le résultat net ajusté tient compte de la variation des produits différés et de la variation des frais d'échange futurs, déduction faite de l'incidence de l'impôt sur le résultat et de la participation ne donnant pas le contrôle (le cas échéant) dans ces éléments à l'échelle de l'entité. Le résultat net ajusté tient aussi compte des distributions et des dividendes reçus ou à recevoir des placements mis en équivalence.

Le résultat net ajusté par action ordinaire permet d'évaluer la rentabilité par action ordinaire d'une manière cohérente avec le résultat net ajusté. Il correspond au résultat net ajusté diminué des dividendes déclarés sur les actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Pour un rapprochement du résultat net ajusté avec le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société (PCGR), se reporter à la rubrique [Rapprochement du résultat net ajusté](#).

RAPPORT DE GESTION

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES AVANT VERSEMENT DE DIVIDENDES

Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes sont des mesures non conformes aux PCGR et ne sont pas comparables aux mesures similaires utilisées par d'autres émetteurs. Ces mesures permettent d'établir une mesure cohérente et comparable des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et elles sont utilisées comme indicateurs de la solidité et de la performance financières.

Les flux de trésorerie disponibles se définissent comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, comme ils sont comptabilisés selon les PCGR, déduction faite des ajustements pour tenir compte :

- a) du total des dépenses en immobilisations inscrit selon les PCGR;
- b) des dividendes versés.

Les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes se définissent comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, comme ils sont comptabilisés selon les PCGR, déduction faite des dépenses en immobilisations inscrites selon les PCGR.

Les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes par action ordinaire se définissent comme étant les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées et au titre des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Pour un rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (PCGR), se reporter à la rubrique [SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES](#) sous la rubrique *Résultats d'exploitation et résultats financiers*.

DEVICES CONSTANTES

Les taux de change représentent un facteur important dans la compréhension de comparaisons d'une période à l'autre. La présentation de divers indicateurs financiers en devises constantes ou après la conversion de devises, en supplément des indicateurs financiers réels, contribue à améliorer la capacité de compréhension des résultats d'exploitation et facilite l'évaluation du rendement par rapport aux périodes antérieures. Les informations en devises constantes comparent les résultats entre les périodes, comme si les taux de change n'avaient pas fluctué au cours de la période faisant l'objet de l'analyse. Pour obtenir les résultats en devises constantes, on recalcule les résultats de l'exercice en cours en utilisant les taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats calculés en devises constantes devraient se rajouter, et en aucun cas se substituer, aux résultats présentés conformément aux PCGR. Par ailleurs, il se peut que les résultats calculés en devises constantes ne soient pas comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La société utilise les devises constantes principalement pour la région EMOA et la région É.-U. et APAC, puisque les activités qu'elle y exerce ont cours en diverses monnaies étrangères.

RAPPORT DE GESTION

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET RÉSULTATS FINANCIERS

Certaines des données financières d'Aimia qui suivent sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires des trimestres et semestres terminés les 30 juin 2015 et 2014 et des notes y afférentes, avec lesquelles ces données doivent être lues.

Les activités du programme Aéroplan sont généralement saisonnières, le volume d'échanges étant plus élevé pendant le premier semestre de l'exercice et l'accumulation étant plus grande au deuxième semestre. Le programme Nectar est caractérisé par un volume d'échanges plus élevé pendant le dernier trimestre de l'exercice en raison de la période des Fêtes. Les activités de fidélisation propriétaire connaissent une variation saisonnière analogue au dernier trimestre de l'exercice, en raison également de la période des Fêtes, mais cette variation n'a pas d'effet significatif sur les activités consolidées, l'importance relative des services liés aux distributions de primes étant moindre que celle du programme Aéroplan et du programme Nectar.

RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin		%Δ	Cumul annuel
	2015	2014	2015	2014		
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)</i>						
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	458,3	491,1	903,5	1 039,8 ^(e)	(6,7)	(13,1)
Autres éléments de facturation brute	147,0	157,0	297,0	325,5	(6,4)	(8,8)
Total de la facturation brute	605,3	648,1	1 200,5	1 365,3 ^(e)	(6,6)	(12,1)
Total des produits des activités ordinaires	536,9	555,4	1 197,0	1 164,3	(3,3)	2,8
Coût des primes et coûts directs	(346,4)	(354,5)	(777,1)	(759,0)	(2,3)	2,4
Marge brute avant amortissement ^(a)	190,5	200,9	419,9	405,3	(5,2)	3,6
<i>Marge brute en % du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>35,5%</i>	<i>36,2%</i>	<i>35,1%</i>	<i>34,8%</i>	<i>(0,7) pp</i>	<i>0,3 pp</i>
Amortissement	(13,1)	(12,1)	(25,4)	(23,6)	8,3	7,6
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	(33,2)	(33,0)	(66,5)	(66,0)	0,6	0,8
Marge brute	144,2	155,8	328,0	315,7	(7,4)	3,9
Charges d'exploitation	(120,9) ⁽ⁱ⁾	(168,5)	(278,5) ⁽ⁱ⁾	(337,4)	(28,2)	(17,5)
Résultat d'exploitation	23,3 ⁽ⁱ⁾	(12,7)	49,5 ⁽ⁱ⁾	(21,7)	**	**
Amortissement	13,1	12,1	25,4	23,6	8,3	7,6
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	33,2	33,0	66,5	66,0	0,6	0,8
Résultat d'exploitation excluant amortissements et pertes de valeur ^(c)	69,6 ⁽ⁱ⁾	32,4	141,4 ⁽ⁱ⁾	67,9	**	**
Ajustements :						
Variation des produits différés						
Facturation brute	605,3	648,1	1 200,5	1 365,3		
Produits des activités ordinaires	(536,9)	(555,4)	(1 197,0)	(1 164,3)		
Variation des frais d'échange futurs ^(b)	(40,5)	(73,8)	4,4	(85,9)		
Distributions de placements mis en équivalence	10,0	7,4	10,0	7,4		
Total partiel des ajustements	37,9	26,3	17,9	122,5		
BAIIA ajusté ^(c)	107,5 ⁽ⁱ⁾	58,7	159,3 ⁽ⁱ⁾	190,4 ^(e)	83,1	(16,3)
<i>BAIIA ajusté en % du total de la facturation brute</i>	<i>17,8%</i>	<i>9,1%</i>	<i>13,3%</i>	<i>13,9%</i>	<i>8,7 pp</i>	<i>(0,6) pp</i>
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	31,5 ^{(k)(l)}	(19,2)	53,0 ^{(k)(l)}	(36,5)		
Nombre moyen pondéré d'actions	163 725 006	173 612 917	167 220 084	173 339 186		
Résultat par action ordinaire ^(d)	0,17 ^{(k)(l)}	(0,14)	0,26 ^{(k)(l)}	(0,27)		
Résultat net ajusté ^{(c)(m)}	92,3 ^{(k)(l)}	35,3	122,7 ^{(k)(l)}	122,6 ^(f)	**	0,1
Résultat net ajusté par action ordinaire ^{(c)(d)}	0,54 ^{(k)(l)}	0,17	0,68 ^{(k)(l)}	0,65 ^(f)		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	82,9	171,2 ^(h)	108,6 ⁽ⁱ⁾	253,3 ^{(e)(g)(h)}		
Dépenses en immobilisations	(23,7)	(18,1)	(44,2)	(39,7)		
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes ^(c)	59,2	153,1 ^(h)	64,4 ⁽ⁱ⁾	213,6 ^{(e)(g)(h)}	(61,3)	(69,9)
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes par action ordinaire ^{(c)(d)}	0,32	0,85 ^(h)	0,32 ⁽ⁱ⁾	1,18 ^{(e)(g)(h)}		
Dividendes payés aux actionnaires de la Société	(35,0)	(36,5)	(70,7)	(70,7)		
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	(2,1)	-	(2,1)	-		
Flux de trésorerie disponibles ^(c)	22,1	116,6 ^(h)	(8,4) ⁽ⁱ⁾	142,9 ^{(e)(g)(h)}	(81,0)	**
Total de l'actif	5 212,0	5 551,7	5 212,0	5 551,7		
Total du passif non courant	2 522,9	2 330,7	2 522,9	2 330,7		

RAPPORT DE GESTION

- a) Compte non tenu de l'amortissement ainsi que de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Le coût unitaire issu de ce calcul s'applique rétroactivement à toutes les périodes antérieures, donnant lieu à une réévaluation du passif au titre des frais d'échange futurs en fonction du dernier coût moyen unitaire disponible.
- c) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique [Indicateurs de rendement \(y compris certaines mesures financières hors PCGR\)](#).
- d) Le résultat par action ordinaire et le résultat net ajusté par action ordinaire sont calculés déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.

Les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes par action ordinaire sont calculés déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées et des dividendes versés au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

- e) Inclut un versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD le 2 janvier 2014 afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan.
- f) Inclut le versement unique reçu de TD le 2 janvier 2014 totalisant 73,4 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 26,6 M\$.
- g) La taxe de vente harmonisée de 22,5 M\$ liée au paiement à la CIBC versé le 27 décembre 2013 a été perçue au premier trimestre de 2014.
- h) Inclut un montant de 83,4 M\$ reçu de l'ARC au deuxième trimestre de 2014 au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
- i) Inclut un montant de 20,4 M\$ reçu de Revenu Québec au premier trimestre de 2015 au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
- j) Inclut l'incidence favorable de 45,7 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2015.
- k) Inclut l'incidence favorable de 33,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 12,1 M\$, découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2015.
- l) Inclut l'incidence du gain de 18,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2,9 M\$, découlant de la vente du placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada.
- m) Pour un rapprochement du résultat net ajusté avec les PCGR se reporter à la rubrique [Rapprochement du résultat net ajusté](#).

** Information non significative.

RAPPORT DE GESTION

COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN 2015 ET 2014

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

	Trimestres terminés les 30 juin		Variation		Variation en devises constantes ^{g/h)}	
	2015	2014	\$	%	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>						
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	458,3	491,1	(32,8)	(6,7)	(37,4)	(7,6)
Autres éléments de facturation brute	147,0	157,0	(10,0)	(6,4)	(16,0)	(10,2)
Total de la facturation brute	605,3 ^{b)}	648,1 ^{b)}	(42,8)	(6,6)	(53,4)	(8,2)
Produits au titre des unités de fidélisation	384,9	387,6	(2,7)	(0,7)	(6,6)	(1,7)
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	121,5	134,1	(12,6)	(9,4)	(17,4)	(13,0)
Autres produits des activités ordinaires	30,5	33,7	(3,2)	(9,5)	(4,9)	(14,5)
Total des produits des activités ordinaires	536,9	555,4	(18,5)	(3,3)	(28,9)	(5,2)
Coût des primes et coûts directs	346,4	354,5	(8,1)	(2,3)	(12,3)	(3,5)
Marge brute avant amortissement	190,5	200,9	(10,4)	(5,2)	(16,6)	(8,3)
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>35,5 %</i>	<i>36,2 %</i>	<i>**</i>	<i>(0,7) pp</i>	<i>**</i>	<i>(1,2) pp</i>
Amortissement ^{a)}	46,3	45,1	1,2	2,7	0,8	1,8
Marge brute	144,2	155,8	(11,6)	(7,4)	(17,4)	(11,2)
Charges d'exploitation avant les éléments suivants	116,4	163,3	(46,9)	(28,7)	(51,9)	(31,8)
Rémunération fondée sur des actions	4,5	5,2	(0,7)	(13,5)	(0,7)	(13,5)
Total des charges d'exploitation	120,9	168,5	(47,6)	(28,2)	(52,6)	(31,2)
Résultat d'exploitation	23,3 ^{d)}	(12,7)	36,0	**	35,2	**
BAIIA ajusté ^{g)}	107,5 ^{d)}	58,7	48,8	83,1	48,1	81,9
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>17,8 %</i>	<i>9,1 %</i>	<i>**</i>	<i>8,7 pp</i>	<i>**</i>	<i>8,9 pp</i>
Inclus dans le BAIIA ajusté :						
Variation des frais d'échange futurs	(40,5)	(73,8)	33,3	45,1	**	**
Distributions de placements mis en équivalence	10,0	7,4	2,6	35,1	**	**
Résultat net ajusté ^{g)}	92,3 ^{e/f)}	35,3	57,0	**	**	**
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes ^{g)}	59,2	153,1 ^{c)}	(93,9)	(61,3)	**	**
Flux de trésorerie disponibles ^{g)}	22,1	116,6 ^{c)}	(94,5)	(81,0)	**	**

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 71, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

Suit une analyse des résultats d'exploitation consolidés d'Aimia. Pour une analyse approfondie des résultats d'exploitation par secteur, se reporter à la rubrique [Résultats d'exploitation par secteur](#).

La **facturation brute** du trimestre terminé le 30 juin 2015 s'est chiffrée à 605,3 M\$, en baisse de 42,8 M\$, ou de 6,6 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 53,4 M\$, ou de 8,2 %, en raison essentiellement d'un recul de 37,4 M\$ de la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation, dont une tranche de 26,7 M\$ est attribuable à la baisse qu'a affichée la région EMOA par suite principalement de la perte du partenaire pilier du programme Nectar Italia le 1^{er} mars 2015 et de la diminution de la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation dans le cadre du programme Nectar. La facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation dans le cadre du programme Aéroplan a également diminué de 10,7 M\$, en raison principalement de l'incidence des campagnes promotionnelles menées par le secteur des services financiers au cours de l'exercice précédent. L'écart découle également d'un recul de 16,6 M\$ de la facturation brute au titre des services de fidélisation propriétaire, dont une tranche de 10,5 M\$ est attribuable à la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires découlant de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis.

RAPPORT DE GESTION

La capacité d'Aimia de rapporter une facturation brute est fonction du comportement sous-jacent de la clientèle respective des partenaires d'accumulation et de ses habitudes de consommation ainsi que de la clientèle des services de fidélisation propriétaire et des services d'analytique et de connaissances, dont les habitudes sont, à leur tour, tributaires de la conjoncture économique des pays où opèrent les programmes de fidélisation et où les services sont rendus.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 s'est chiffré à 536,9 M\$, soit une baisse de 18,5 M\$, ou de 3,3 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a reculé de 28,9 M\$, ou de 5,2 %, en raison surtout d'une baisse de 17,4 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation propriétaire, dont une tranche de 10,5 M\$ est attribuable à la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires découlant de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis. La variation s'explique également par la diminution de 6,6 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation qui a découlé principalement de la baisse du volume d'échanges dans le cadre des programmes Nectar Italia et Nectar, partiellement contrebalancée par l'augmentation des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation dans le programme Aéroplan qui a résulté de la hausse du volume d'échanges. De plus, les autres produits des activités ordinaires ont diminué de 4,9 M\$, en raison principalement de l'incidence qu'avait eue, au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la comptabilisation d'un montant de 5,5 M\$ reçu en contrepartie du transfert d'un régime de retraite au Canada.

En raison du grand volume d'unités de fidélisation émises et échangées, une simple fluctuation, si faible soit-elle, du prix de vente d'une unité de fidélisation a de profondes répercussions sur les résultats. Sur une base consolidée, une variation de 1 % du prix de vente moyen d'une unité de fidélisation aurait donné lieu à une fluctuation des produits des activités ordinaires et du résultat avant impôt sur le résultat de 3,8 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 346,4 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 8,1 M\$, ou de 2,3 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont diminué de 12,3 M\$, ou de 3,5 %, ce qui s'explique surtout par la réduction du coût des primes qui a été enregistrée dans la région EMOA par suite de la diminution du volume d'échanges dans les programmes Nectar Italia et Nectar et de la baisse du coût d'échange par point dans le programme Nectar, en partie contrebalancée par l'augmentation du coût des primes au Canada qui a découlé de la hausse du coût d'échange par mille Aéroplan et du volume d'échanges accru. L'écart s'explique aussi par la diminution des coûts directs liés aux services de fidélisation propriétaire, y compris l'incidence de la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires relative aux échanges de cartes-cadeaux aux États-Unis.

En raison du grand volume d'unités de fidélisation émises et échangées, une simple fluctuation, si faible soit-elle, du coût moyen des primes par unité de fidélisation a de profondes répercussions sur les résultats. Sur une base consolidée, une variation de 1 % du coût moyen des primes par unité de fidélisation aurait donné lieu à une fluctuation du coût des ventes et du résultat avant impôt sur le résultat de 2,8 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015.

RAPPORT DE GESTION

La **marge brute avant amortissement** a représenté 35,5 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, en baisse de 0,7 point de pourcentage, ou de 1,2 point de pourcentage en devises constantes, par rapport à la période correspondante de 2014, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 120,9 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 47,6 M\$, ou de 28,2 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 52,6 M\$, ou de 31,2 %, ce qui s'explique essentiellement par un ajustement favorable de 45,7 M\$ lié à la provision au titre de la migration des cartes. Le solde de l'écart, qui représente une diminution de 6,9 M\$, ou de 4,1 %, est principalement attribuable à la baisse des charges d'exploitation au Canada ainsi que dans les régions É.-U. et APAC et EMOA.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est élevée à 46,3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, en hausse de 1,2 M\$, ou de 2,7 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a augmenté de 0,8 M\$, ou de 1,8 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est établi à 23,3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, en hausse de 36,0 M\$. En devises constantes, le résultat d'exploitation s'est amélioré de 35,2 M\$, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Les **produits financiers nets** du trimestre terminé le 30 juin 2015 sont composés principalement des produits d'intérêts de 2,7 M\$ gagnés sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme en dépôt et les placements à long terme dans des obligations ainsi que du gain de 21,5 M\$ comptabilisé à la vente du placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada, en partie contrebalancés par les charges d'intérêts sur la dette à long terme de 10,0 M\$ et les autres charges financières nettes de 0,5 M\$.

Le **résultat net** des trimestres terminés les 30 juin 2015 et 2014 tient compte de l'effet du recouvrement (de la charge) d'impôt sur le résultat exigible, soit respectivement (3,3) M\$ et 6,3 M\$, et de la charge d'impôt sur le résultat différé de 5,2 M\$ et de 3,4 M\$, respectivement. Le résultat net des trimestres terminés les 30 juin 2015 et 2014 tient également compte de la quote-part du résultat net des placements mis en équivalence, soit respectivement 4,1 M\$ et 0,7 M\$.

Les impôts sur le résultat exigibles sont essentiellement attribuables à nos activités au Canada. Comme c'était le cas pour l'exercice précédent, les impôts sur le résultat différés qui ont trait à notre structure d'impôt internationale et à nos établissements à l'étranger n'ont pas tous été comptabilisés. En conséquence, la charge d'impôt sur le résultat différé de la période écoulée, qui est principalement liée aux activités au Canada, n'a pas été diminuée des recouvrements d'impôt sur le résultat différé liés à nos établissements à l'étranger, ce qui fausse le taux d'impôt effectif et le rend non pertinent aux fins d'information et de comparaison.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à 107,5 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une hausse de 48,8 M\$. En devises constantes, le BAIIA ajusté a augmenté de 48,1 M\$, ce qui s'explique essentiellement par l'ajustement favorable de 45,7 M\$ lié à la provision au titre de la migration des cartes comptabilisé au cours du trimestre écoulé.

RAPPORT DE GESTION

Le solde de l'écart, qui représente une augmentation de 2,4 M\$, ou de 4,1 %, est principalement attribuable à l'augmentation des distributions de placements mis en équivalence. L'incidence favorable de la baisse des charges d'exploitation observée dans les régions EMOA et É.-U. et APAC a été neutralisée par le recul du BAIIA ajusté au Canada en raison principalement d'une diminution de l'apport des services de fidélisation propriétaire.

Le **résultat net ajusté** s'est établi à 92,3 M\$, ou à 15,2 % (en pourcentage de la facturation brute), pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, et il rend compte de l'incidence favorable de l'ajustement de 33,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 12,1 M\$, apporté à la provision au titre de la migration des cartes, et du gain de 18,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2,9 M\$, comptabilisé à la vente du placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada. Le résultat net ajusté du trimestre terminé le 30 juin 2014 s'était chiffré à 35,3 M\$, ou à 5,4 % (en pourcentage de la facturation brute). L'incidence sur le taux d'impôt effectif est expliquée sous la rubrique *Résultat net*.

Les **flux de trésorerie disponibles** du trimestre terminé le 30 juin 2015 se sont élevés à 22,1 M\$, contre 116,6 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2014. L'ajustement de 45,7 M\$ apporté à la provision au titre de la migration des cartes n'a pas eu d'incidence sur la trésorerie provenant des activités d'exploitation du trimestre terminé le 30 juin 2015, de sorte que les explications données ci-après ne tiennent pas compte de tout effet hors trésorerie s'y rapportant. L'écart défavorable de 94,5 M\$ résulte surtout des facteurs suivants :

- une diminution de 88,3 M\$ de la trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui s'explique principalement par l'encaissement, au deuxième trimestre de 2014, d'un montant de 83,4 M\$ au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada et par la diminution de 42,8 M\$ de la facturation brute, en partie contrebalancés par la baisse de 8,1 M\$ du coût des primes et des coûts directs. Le solde de l'écart résulte des variations des actifs d'exploitation nets;
- une hausse de 5,6 M\$ des dépenses en immobilisations, attribuable essentiellement aux initiatives liées aux technologies de l'information et à l'incidence défavorable des fluctuations des cours de change;
- une diminution de 1,5 M\$ des dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées, laquelle s'explique essentiellement par la baisse du nombre d'actions ordinaires en circulation qui a découlé des rachats d'actions effectués dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, en partie contrebalancée par la hausse du taux de dividende trimestriel par action ordinaire et par la baisse des dividendes versés sur les actions privilégiées qui a résulté de la conversion d'une partie des actions privilégiées de série 1 en actions privilégiées de série 2 et de la révision du taux s'appliquant à la tranche restante des actions privilégiées de série 1, ce qui a dans chaque cas donné lieu à une diminution du taux de dividende trimestriel par action privilégiée;
- des dividendes de 2,1 M\$ versés au titre des participations ne donnant pas le contrôle au cours de la période écoulée.

Le *BAIIA ajusté*, le *résultat net ajusté* et les *flux de trésorerie disponibles* ne sont pas des mesures conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique *INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)* pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Cette section présente une analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs.

CANADA

	Trimestres terminés les 30 juin		Variation	
	2015	2014	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>				
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	305,9	316,6	(10,7)	(3,4)
Autres éléments de facturation brute	37,1	48,6	(11,5)	(23,7)
Total de la facturation brute	343,0	365,2	(22,2)	(6,1)
Produits au titre des unités de fidélisation	268,7	255,2	13,5	5,3
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	27,8	38,0	(10,2)	(26,8)
Autres produits des activités ordinaires	10,2	16,1	(5,9)	(36,6)
Total des produits des activités ordinaires	306,7	309,3	(2,6)	(0,8)
Coût des primes et coûts directs	214,7	202,2	12,5	6,2
Marge brute avant amortissement	92,0	107,1	(15,1)	(14,1)
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	30,0 %	34,6 %	**	(4,6) pp
Amortissement ^{a)}	37,1	36,7	0,4	1,1
Marge brute	54,9	70,4	(15,5)	(22,0)
Total des charges d'exploitation	11,1 ^{b)}	60,2	(49,1)	(81,6)
Résultat d'exploitation	43,8 ^{b)}	10,2	33,6	**
BAlIA ajusté ^{c)}	102,7 ^{b)}	59,5	43,2	72,6
<i>BAlIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	29,9 %	16,3 %	**	13,6 pp
Inclus dans le BAlIA ajusté :				
Variation des frais d'échange futurs	(14,5)	(43,3)	28,8	66,5
Paramètres d'exploitation (variation d'un exercice à l'autre) :				
Accumulation – Aéroplan	(10,5) %	17,9 %	**	**
Échanges – Aéroplan	3,6 %	0,5 %	**	**
Total des primes émises – Aéroplan	0,7 %	5,7 %	**	**
Total des primes-voyages émises – Aéroplan	1,4 %	13,3 %	**	**

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 71, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** du trimestre terminé le 30 juin 2015 s'est chiffrée à 343,0 M\$, soit une baisse de 22,2 M\$, ou de 6,1 %.

Les divers postes de facturation brute ont évolué de la façon suivante :

La **facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation** s'est élevée à 305,9 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une diminution de 10,7 M\$, ou de 3,4 %, qui s'explique essentiellement par le recul de 8,8 M\$ qui a été enregistré par le secteur financier en raison surtout de l'incidence qu'avaient eue les campagnes promotionnelles au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'écart s'explique également par la diminution de 4,2 M\$ affichée par le secteur du commerce au détail et les autres secteurs des voyages, en partie contrebalancée par l'amélioration de 2,3 M\$ enregistrée par le secteur du transport aérien grâce au principal partenaire du secteur du transport aérien du programme.

RAPPORT DE GESTION

Accumulation – Le nombre de milles Aéroplan émis au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015 a diminué de 10,5 %, ce qui s'explique principalement par un nombre plus élevé de milles promotionnels émis au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Si l'on ne tient pas compte des milles promotionnels, le nombre de milles Aéroplan émis au cours de la période a diminué de 2,9 %, les milles promotionnels émis sur les nouvelles cartes de crédit financières acquises ayant représenté 5,0 points de pourcentage de la baisse globale.

Les **autres éléments de facturation brute** ont totalisé 37,1 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 11,5 M\$, ou de 23,7 %, qui s'explique principalement par la diminution de la facturation brute au titre des services de fidélisation propriétaire qui a résulté de la perte de contrats et de la diminution du volume de distribution de primes.

Échanges – Le total des milles échangés aux termes du programme Aéroplan pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 a augmenté de 3,6 %, en raison surtout de la hausse des milles échangés contre des primes-voyages. Le nombre total de primes émises et le nombre total de primes-voyages émises ont augmenté respectivement de 0,7 % et de 1,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le **total des produits des activités ordinaires** s'est chiffré à 306,7 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 2,6 M\$, ou de 0,8 %, qui s'explique principalement par ce qui suit :

- une diminution de 10,2 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation propriétaire attribuable principalement à la perte de contrats et à la diminution du volume de distribution de primes;
- une diminution de 5,9 M\$ des autres produits des activités ordinaires attribuable surtout à la comptabilisation, au trimestre correspondant de l'exercice précédent, d'un montant de 5,5 M\$ reçu en contrepartie du transfert d'un régime de retraite; facteurs en partie contrebalancés par
- une augmentation de 13,5 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation découlant d'une hausse du volume d'échanges.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 214,7 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une augmentation de 12,5 M\$, ou de 6,2 %. Cet écart est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse du coût d'échange par mille Aéroplan échangé de 13,5 M\$, attribuable surtout à la composition des primes aériennes et à l'incidence défavorable des fluctuations des cours de change;
- une augmentation de 6,5 M\$ liée au volume de milles échangés au cours de la période; facteurs en partie contrebalancés par
- une baisse des coûts directs des services de fidélisation propriétaire de 7,5 M\$ attribuable surtout à la perte de contrats et à la diminution du volume de distribution de primes.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 30,0 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, en baisse de 4,6 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2014, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

RAPPORT DE GESTION

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 11,1 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 49,1 M\$, ou de 81,6 %, attribuable essentiellement à l'ajustement favorable de 45,7 M\$ lié à la provision au titre de la migration des cartes comptabilisé au cours du trimestre écoulé. Le solde de l'écart, qui représente une diminution de 3,4 M\$, ou de 5,6 %, est principalement attribuable à la baisse des frais de publicité et de promotion et aux efficiences opérationnelles liées aux changements organisationnels mis en œuvre lors de l'exercice précédent, facteurs en partie compensés par la hausse des indemnités de départ.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 37,1 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une augmentation de 0,4 M\$, ou de 1,1 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est chiffré à 43,8 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une augmentation de 33,6 M\$, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Le **BAlIA ajusté** s'est établi à 102,7 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une hausse de 43,2 M\$, qui s'explique essentiellement par l'ajustement favorable de 45,7 M\$ lié à la provision au titre de la migration des cartes comptabilisé au cours de la période écoulée. Le solde de l'écart, qui représente une diminution de 2,5 M\$, ou de 4,2 %, est principalement attribuable à une baisse de 3,7 M\$ de l'apport des services de fidélisation propriétaire. L'écart défavorable a été en partie compensé par une augmentation nette enregistrée dans le programme Aéroplan par suite de la variation favorable des frais d'échange futurs découlant en partie de l'incidence des milles promotionnels émis sur les nouvelles cartes de crédit financières acquises au cours de l'exercice précédent et à la baisse des charges d'exploitation, contrebalancées en grande partie par la hausse du coût des primes qui a découlé principalement de l'augmentation des frais d'échange par mille Aéroplan et de la diminution de la facturation brute au titre des unités de fidélisation.

Le **BAlIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

EMOA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin		Variation		Variation en devises constantes ^{c,d)}	
	2015	2014	\$	%	\$	%
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	152,4	174,5	(22,1)	(12,7)	(26,7)	(15,3)
Autres éléments de facturation brute	29,5	23,3	6,2	26,6	4,2	18,0
Total de la facturation brute	181,9 ^{b)}	197,8 ^{b)}	(15,9)	(8,0)	(22,5)	(11,4)
Produits au titre des unités de fidélisation	116,2	132,4	(16,2)	(12,2)	(20,1)	(15,2)
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	9,1	5,9	3,2	54,2	2,9	49,2
Autres produits des activités ordinaires	20,3	17,6	2,7	15,3	1,0	5,7
Produits intersociétés	0,1	0,1	—	—	—	—
Total des produits des activités ordinaires	145,7	156,0	(10,3)	(6,6)	(16,2)	(10,4)
Coût des primes et coûts directs	93,5	106,7	(13,2)	(12,4)	(16,8)	(15,7)
Marge brute avant amortissement	52,2	49,3	2,9	5,9	0,6	1,2
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>35,8 %</i>	<i>31,6 %</i>	<i>**</i>	<i>4,2 pp</i>	<i>**</i>	<i>4,1 pp</i>
Amortissement ^{a)}	5,3	5,4	(0,1)	(1,9)	(0,2)	(3,7)
Marge brute	46,9	43,9	3,0	6,8	0,8	1,8
Total des charges d'exploitation	41,2	40,7	0,5	1,2	(0,8)	(2,0)
Résultat d'exploitation	5,7	3,2	2,5	78,1	1,6	50,0
BAIIA ajusté ^{e)}	22,2	19,9	2,3	11,6	1,3	6,5
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>12,2 %</i>	<i>10,1 %</i>	<i>**</i>	<i>2,1 pp</i>	<i>**</i>	<i>2,0 pp</i>
Inclus dans le BAIIA ajusté :						
Variation des frais d'échange futurs	(26,0)	(30,5)	4,5	(14,8)	**	**
Distributions de placements mis en équivalence	1,0	—	1,0	**	**	**
Paramètres d'exploitation (variation d'un exercice à l'autre) :						
Accumulation – Nectar	(6,9) %	10,4 %	**	**	**	**
Accumulation – Air Miles Moyen-Orient	(1,4) %	(7,1) %	**	**	**	**
Accumulation – Nectar Italia	(96,5) %	(11,6) %	**	**	**	**
Échanges – Nectar	(5,5) %	12,2 %	**	**	**	**
Échanges – Air Miles Moyen-Orient	9,4 %	3,7 %	**	**	**	**
Échanges – Nectar Italia	(99,6) %	(9,6) %	**	**	**	**

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 71, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** du trimestre terminé le 30 juin 2015 s'est élevée à 181,9 M\$, soit une baisse de 15,9 M\$, ou de 8,0 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 22,5 M\$, ou de 11,4 %.

Les divers postes de facturation brute ont évolué de la façon suivante :

La **facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation** s'est élevée à 152,4 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une baisse de 22,1 M\$, ou de 12,7 %. En devises constantes, la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation a diminué de 26,7 M\$, ou de 15,3 %, ce qui s'explique principalement par une diminution de 14,7 M\$ de la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation liée au programme Nectar Italia attribuable à la perte du partenaire pilier du programme le 1^{er} mars 2015. L'écart s'explique également par la réduction de 10,6 M\$ affichée par le programme Nectar en raison de la diminution de l'accumulation de base déduction faite des activités promotionnelles du secteur des épicerie, par les restrictions de nature réglementaire dans le secteur de l'énergie ainsi que par la diminution de la facturation dans le secteur automobile.

RAPPORT DE GESTION

Accumulation – Le nombre de points Nectar UK émis au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015 a diminué de 6,9 % par suite de modifications apportées aux modalités d'accumulation conclues avec le principal partenaire d'épicerie du programme et des restrictions de nature réglementaire dans le secteur de l'énergie.

Le nombre d'unités de fidélisation émises au titre du programme Air Miles Moyen-Orient au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015 a diminué de 1,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le nombre de points Nectar Italia émis au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015 a diminué considérablement, en raison principalement de la perte du partenaire pilier du programme.

Les **autres éléments de facturation brute** ont totalisé 29,5 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une hausse de 6,2 M\$, ou de 26,6 %. En devises constantes, les autres éléments de facturation brute ont augmenté de 4,2 M\$, ou de 18,0 %, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la facturation liée à la distribution de primes et par la hausse de la facturation brute tirée des services d'analytique et de connaissances, incluant les activités d'ISS.

Échanges – Les échanges au sein du programme Nectar ont diminué de 5,5 %, en raison surtout de la hausse du volume d'échanges au premier trimestre de 2015 en prévision des changements aux modalités d'accumulation qui sont entrées en vigueur au deuxième trimestre et, par conséquent, il y a eu moins d'échanges au deuxième trimestre.

Le nombre total de points échangés au titre du programme Nectar Italia pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 a diminué considérablement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'expiration des points au premier trimestre de 2015 et de la diminution subséquente du nombre de points en circulation au deuxième trimestre.

Les échanges dans le cadre du programme Air Miles Moyen-Orient ont augmenté de 9,4 %, en raison principalement de la plus grande participation des membres.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 s'est chiffré à 145,7 M\$, ce qui représente une diminution de 10,3 M\$, ou de 6,6 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a diminué de 16,2 M\$, ou de 10,4 %, ce qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une diminution de 20,1 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation, attribuable surtout au volume d'échanges moins important dans le programme Nectar Italia qui a découlé de la diminution du nombre de points en circulation à la suite de l'expiration des points au premier trimestre de 2015 et à la diminution du volume d'échanges dans le cadre du programme Nectar, facteurs en partie contrebalancés par la hausse du volume d'échanges dans le cadre du programme Air Miles Moyen-Orient;
- une hausse de 2,9 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation propriétaire découlant principalement de l'augmentation du volume de distribution de primes;

RAPPORT DE GESTION

- une hausse de 1,0 M\$ des autres produits des activités ordinaires résultant de l'augmentation des produits des activités ordinaires au titre des services d'analytique et de connaissances, incluant les activités d'ISS.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 93,5 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 13,2 M\$, ou de 12,4 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont diminué de 16,8 M\$, ou de 15,7 %, en raison principalement des facteurs suivants :

- une baisse de 10,1 M\$ affichée par le programme Nectar Italia, en raison essentiellement du volume d'échanges;
- une baisse de 8,7 M\$ affichée par le programme Nectar, en raison du volume d'échanges et de la diminution du coût d'échange par point; facteurs en partie contrebalancés par
- une hausse de 2,0 M\$ des coûts directs découlant de la croissance du volume de distribution de primes et des services d'analytique et de connaissances, incluant les activités d'ISS.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 35,8 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une hausse de 4,2 points de pourcentage, ou de 4,1 points de pourcentage en devises constantes, une conséquence directe des facteurs susmentionnés.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 41,2 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une augmentation de 0,5 M\$, ou de 1,2 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 0,8 M\$, ou de 2,0 %, ce qui s'explique en partie par la baisse des charges liées au programme Nectar Italia.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 5,3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une diminution de 0,1 M\$, ou de 1,9 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a diminué de 0,2 M\$, ou de 3,7 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est élevé à 5,7 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une amélioration de 2,5 M\$, ou de 78,1 %. En devises constantes, le résultat d'exploitation a progressé de 1,6 M\$, ou de 50,0 %, une conséquence directe des facteurs susmentionnés.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à 22,2 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une amélioration de 2,3 M\$, ou de 11,6 %. En devises constantes, le BAIIA ajusté s'est accru de 1,3 M\$, ou de 6,5 %, en raison surtout d'une diminution des charges d'exploitation et de la distribution d'i2c.

Le **BAIIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

É.-U. et APAC

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin		Variation		Variation en devises constantes ^(j/e)	
	2015	2014 ^(j)	\$	%	\$	%
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	—	—	—	—	—	—
Autres éléments de facturation brute	80,6	85,2	(4,6)	(5,4)	(8,6)	(10,1)
Total de la facturation brute	80,6 ^{b)}	85,2 ^{b)}	(4,6)	(5,4)	(8,6)	(10,1)
Produits au titre des unités de fidélisation	—	—	—	—	—	—
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	84,6	90,2	(5,6)	(6,2)	(10,1)	(11,2)
Autres produits des activités ordinaires	—	—	—	—	—	—
Produits intersociétés	0,1	—	0,1	**	0,1	**
Total des produits des activités ordinaires	84,7	90,2	(5,5)	(6,1)	(10,0)	(11,1)
Coût des primes et coûts directs	38,2	45,6	(7,4)	(16,2)	(8,0)	(17,5)
Marge brute avant amortissement	46,5	44,6	1,9	4,3	(2,0)	(4,5)
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>54,9 %</i>	<i>49,4 %</i>	<i>**</i>	<i>5,5 pp</i>	<i>**</i>	<i>3,7 pp</i>
Amortissement ^(a)	3,9	3,0	0,9	30,0	0,6	20,0
Marge brute	42,6	41,6	1,0	2,4	(2,6)	(6,3)
Total des charges d'exploitation	45,9	44,6	1,3	2,9	(2,4)	(5,4)
Résultat d'exploitation	(3,3)	(3,0)	(0,3)	(10,0)	(0,2)	(6,7)
BAIIA ajusté ^(d)	(3,5)	(5,0)	1,5	30,0	1,8	36,0
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>(4,3) %</i>	<i>(5,9) %</i>	<i>**</i>	<i>1,6 pp</i>	<i>**</i>	<i>1,7 pp</i>

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 71, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** s'est élevée à 80,6 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une baisse de 4,6 M\$, ou de 5,4 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 8,6 M\$, ou de 10,1 %, en raison essentiellement de l'incidence, de l'ordre de 10,5 M\$, de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis qui a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires, en partie contrebalancée par la hausse du volume de distribution de primes lié aux clients existants.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 s'est chiffré à 84,7 M\$, ce qui représente une diminution de 5,5 M\$, ou de 6,1 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a diminué de 10,0 M\$, ou de 11,1 %, en raison essentiellement de l'incidence, de l'ordre de 10,5 M\$, de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis qui a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires, en partie contrebalancée par la hausse du volume de distribution de primes lié aux clients existants.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 38,2 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 7,4 M\$, ou de 16,2 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont diminué de 8,0 M\$, ou de 17,5 %, en raison essentiellement de l'incidence, de l'ordre de 10,5 M\$, de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis qui a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires, en partie contrebalancée par la hausse du volume de distribution de primes lié aux clients existants.

RAPPORT DE GESTION

La **marge brute avant amortissement** a représenté 54,9 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, en hausse de 5,5 points de pourcentage, ou de 3,7 points de pourcentage en devises constantes. Abstraction faite de l'incidence de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis, la marge brute avant amortissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires a diminué de 2,5 points de pourcentage en devises constantes.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 45,9 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une augmentation de 1,3 M\$, ou de 2,9 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 2,4 M\$, ou de 5,4 %, ce qui est principalement attribuable aux efficacités réalisées au chapitre des coûts aux États-Unis.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 3,9 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une augmentation de 0,9 M\$, ou de 30,0 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a augmenté de 0,6 M\$, ou de 20,0 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est élevé à (3,3) M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit un recul de 0,3 M\$, ou de 0,2 M\$ en devises constantes, une conséquence des facteurs décrits ci-dessus.

Le **BAlIA ajusté** s'est établi à (3,5) M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une amélioration de 1,5 M\$. En devises constantes, le BAlIA ajusté s'est amélioré de 1,8 M\$, en raison surtout de la diminution des charges d'exploitation.

Le **BAlIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 juin		Variation	
	2015	2014 ^{b)}	\$	%
Charges d'exploitation avant les éléments suivants	18,4	17,9	0,5	2,8
Rémunération fondée sur des actions	4,5	5,2	(0,7)	(13,5)
Total des charges d'exploitation ^{a)}	22,9	23,1	(0,2)	(0,9)
Résultat d'exploitation	(22,9)	(23,1)	0,2	0,9
BAlIA ajusté^{c)}	(13,9)	(15,7)	1,8	11,5
Inclus dans le BAlIA ajusté :				
Distributions de placements mis en équivalence	9,0	7,4	1,6	21,6

Se reporter à la rubrique **Notes afférentes aux tableaux financiers**, qui débute à la page 71, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

RAPPORT DE GESTION

Les **charges d'exploitation** se sont établies à 22,9 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 0,2 M\$, ou de 0,9 %, qui s'explique principalement par la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions, en partie contrebalancée par la hausse des honoraires professionnels et de consultation qui a découlé principalement d'une nouvelle entente d'impartition relative aux TI à l'échelle mondiale.

Le **BAlIA ajusté** s'est établi à (13,9) M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, soit une amélioration de 1,8 M\$, qui s'explique par les facteurs décrits ci-dessus et par l'augmentation des distributions de PLM qui a résulté notamment de l'incidence favorable des fluctuations des cours de change.

Le **BAlIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

COMPARAISON DES SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN 2015 ET 2014

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Semestres terminés les 30 juin		Variation		Variation en devises constantes ^{k/l)}	
	2015	2014	\$	%	\$	%
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	903,5	1 039,8 c)	(136,3)	(13,1)	(145,6)	(14,0)
Autres éléments de facturation brute	297,0	325,5	(28,5)	(8,8)	(40,8)	(12,5)
Total de la facturation brute	1 200,5 b)	1 365,3 b)c)	(164,8)	(12,1)	(186,4)	(13,7)
Produits au titre des unités de fidélisation	893,1	829,3	63,8	7,7	59,4	7,2
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	243,9	273,3	(29,4)	(10,8)	(39,8)	(14,6)
Autres produits des activités ordinaires	60,0	61,7	(1,7)	(2,8)	(4,0)	(6,5)
Total des produits des activités ordinaires	1 197,0	1 164,3	32,7	2,8	15,6	1,3
Coût des primes et coûts directs	777,1	759,0	18,1	2,4	10,5	1,4
Marge brute avant amortissement	419,9	405,3	14,6	3,6	5,1	1,3
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>35,1 %</i>	<i>34,8 %</i>	<i>**</i>	<i>0,3 pp</i>	<i>**</i>	<i>0,0 pp</i>
Amortissement ^{a)}	91,9	89,6	2,3	2,6	1,4	1,6
Marge brute	328,0	315,7	12,3	3,9	3,7	1,2
Charges d'exploitation avant les éléments suivants	271,7 g)	330,5	(58,8)	(17,8)	(68,9)	(20,8)
Rémunération fondée sur des actions	6,8	6,9	(0,1)	(1,4)	(0,1)	(1,4)
Total des charges d'exploitation	278,5 g)	337,4	(58,9)	(17,5)	(69,0)	(20,5)
Résultat d'exploitation	49,5 g)	(21,7)	71,2	**	72,7	**
BAlIA ajusté ^{k)}	159,3 g)	190,4 c)	(31,1)	(16,3)	(32,1)	(16,9)
<i>BAlIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>13,3 %</i>	<i>13,9 %</i>	<i>**</i>	<i>(0,6 pp)</i>	<i>**</i>	<i>(0,5 pp)</i>
Inclus dans le BAlIA ajusté :						
Variation des frais d'échange futurs	4,4	(85,9)	90,3	**	**	**
Distributions de placements mis en équivalence	10,0	7,4	2,6	35,1	**	**
Résultat net ajusté ^{k)}	122,7 h)j)	122,6 d)	0,1	0,1	**	**
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes ^{k)}	64,4 j)	213,6 c)e)f)	(149,2)	(69,9)	**	**
Flux de trésorerie disponibles ^{k)}	(8,4) j)	142,9 c)e)f)	(151,3)	**	**	**

Se reporter à la rubrique **Notes afférentes aux tableaux financiers**, qui débute à la page 71, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

Suit une analyse des résultats d'exploitation consolidés d'Aimia. Pour une analyse approfondie des résultats d'exploitation par secteur, se reporter à la rubrique **Résultats d'exploitation par secteur**.

RAPPORT DE GESTION

La **facturation brute** du semestre terminé le 30 juin 2015 s'est élevée à 1 200,5 M\$, en baisse de 164,8 M\$, ou de 12,1 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 186,4 M\$, ou de 13,7 %, ce qui s'explique principalement par le versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD au premier trimestre de 2014 afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan. Le solde de l'écart, qui représente une diminution de 86,4 M\$, ou de 6,8 %, est principalement attribuable à un recul de 45,6 M\$ de la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation, dont une tranche de 35,1 M\$ est attribuable à la baisse dans la région EMOA par suite principalement de la perte du partenaire pilier du programme Nectar Italia le 1^{er} mars 2015 et de la diminution de la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation dans le cadre du programme Nectar. La facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation dans le cadre du programme Aéroplan a également diminué de 10,5 M\$, en raison principalement de l'incidence des campagnes promotionnelles menées par le secteur des services financiers au cours de l'exercice précédent. L'écart découle également d'un recul de 42,2 M\$ de la facturation brute au titre des services de fidélisation propriétaire, dont une tranche de 19,6 M\$ est attribuable à la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires découlant de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis.

La capacité d'Aimia de rapporter une facturation brute est fonction du comportement sous-jacent de la clientèle respective des partenaires d'accumulation et de ses habitudes de consommation ainsi que de la clientèle des services de fidélisation propriétaire et des services d'analytique et de connaissances, dont les habitudes sont, à leur tour, tributaires de la conjoncture économique des pays où opèrent les programmes de fidélisation et où les services sont rendus.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le semestre terminé le 30 juin 2015 s'est chiffré à 1 197,0 M\$, soit une hausse de 32,7 M\$, ou de 2,8 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a augmenté de 15,6 M\$, ou de 1,3 %, ce qui s'explique principalement par la hausse de 59,4 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation qui a découlé principalement de l'augmentation du volume d'échanges enregistrée dans le programme Nectar Italia en raison de l'expiration des points le 1^{er} mars 2015 et par la hausse du volume d'échanges dans le cadre du programme Aéroplan, en partie contrebalancées par une diminution de 39,8 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation propriétaire, dont une tranche de 19,6 M\$ est attribuable à la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires découlant de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis.

En raison du grand volume d'unités de fidélisation émises et échangées, une simple fluctuation, si faible soit-elle, du prix de vente d'une unité de fidélisation a de profondes répercussions sur les résultats. Sur une base consolidée, une variation de 1 % du prix de vente moyen d'une unité de fidélisation aurait donné lieu à une fluctuation des produits des activités ordinaires et du résultat avant impôt sur le résultat de 8,9 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 777,1 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une hausse de 18,1 M\$, ou de 2,4 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont augmenté de 10,5 M\$, ou de 1,4 %, ce qui s'explique surtout par la hausse du coût d'échange par mille Aéroplan et par le volume d'échanges plus important au Canada ainsi que dans la région EMOA, plus particulièrement dans le programme Nectar Italia en raison de l'expiration des points le 1^{er} mars 2015, en partie contrebalancés par la baisse des coûts

RAPPORT DE GESTION

directs liés aux services de fidélisation propriétaire, y compris l'incidence de la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires relative aux échanges de cartes-cadeaux aux États-Unis.

En raison du grand volume d'unités de fidélisation émises et échangées, une simple fluctuation, si faible soit-elle, du coût moyen des primes par unité de fidélisation a de profondes répercussions sur les résultats. Sur une base consolidée, une variation de 1 % du coût moyen des primes par unité de fidélisation aurait donné lieu à une fluctuation du coût des ventes et du résultat avant impôt sur le résultat de 6,5 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 35,1 % du total des produits des activités ordinaires pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2014. En devises constantes, la marge brute avant amortissement est demeurée stable par rapport à la période correspondante de 2014.

Les **charges d'exploitation** se sont élevées à 278,5 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, en baisse de 58,9 M\$, ou de 17,5 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 69,0 M\$, ou de 20,5 %, en raison principalement d'un ajustement favorable de 45,7 M\$ lié à la provision au titre de la migration des cartes. Le solde de l'écart, qui représente une diminution de 23,3 M\$, ou de 6,9 %, est principalement attribuable à la baisse des frais de marketing et de promotion au Canada et dans la région EMOA, ainsi qu'à la diminution des charges d'exploitation liées à la région É.-U. et APAC et au siège social.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 91,9 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une augmentation de 2,3 M\$, ou de 2,6 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a augmenté de 1,4 M\$, ou de 1,6 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est établi à 49,5 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une amélioration de 71,2 M\$. En devises constantes, le résultat d'exploitation s'est amélioré de 72,7 M\$, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Les **produits financiers nets** du semestre terminé le 30 juin 2015 sont composés principalement des produits d'intérêts de 6,1 M\$ gagnés sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme en dépôt et les placements à long terme dans des obligations ainsi que du gain de 21,5 M\$ comptabilisé à la vente du placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada et des autres produits financiers nets de 0,9 M\$, en partie contrebalancés par les charges d'intérêts sur la dette à long terme de 19,7 M\$.

Le **résultat net** des semestres terminés les 30 juin 2015 et 2014 tient compte de l'effet du recouvrement (de la charge) d'impôt sur le résultat exigible, soit respectivement (6,8) M\$ et 2,3 M\$, et du recouvrement (de la charge) d'impôt sur le résultat différé de (2,7) M\$ et de 2,2 M\$, respectivement. Le résultat net des semestres terminés les 30 juin 2015 et 2014 tient également compte de la quote-part du résultat net des placements mis en équivalence, soit respectivement 7,2 M\$ et 1,7 M\$.

RAPPORT DE GESTION

Les impôts sur le résultat exigibles sont essentiellement attribuables à nos activités au Canada. Comme c'était le cas pour l'exercice précédent, les impôts sur le résultat différés qui ont trait à notre structure d'impôt internationale et à nos établissements à l'étranger n'ont pas tous été comptabilisés. En conséquence, la charge d'impôt sur le résultat différé de la période écoulée, qui est principalement liée aux activités au Canada, n'a pas été diminuée des recouvrements d'impôt sur le résultat différé liés à nos établissements à l'étranger, ce qui fausse le taux d'impôt effectif et le rend non pertinent aux fins d'information et de comparaison.

Le **BAlIA ajusté** s'est établi à 159,3 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 31,1 M\$. En devises constantes, le BAlIA ajusté a diminué de 32,1 M\$, ce qui s'explique essentiellement par le versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD au premier trimestre de 2014, en partie contrebalancé par l'ajustement favorable de 45,7 M\$ lié à la provision au titre de la migration des cartes comptabilisé au cours du semestre écoulé. Le solde de l'écart, qui représente une augmentation de 22,2 M\$, ou de 24,6 %, découle principalement d'une amélioration nette de 12,9 M\$ enregistrée au Canada grâce au programme Aéroplan, en partie neutralisée par une diminution de l'apport des services de fidélisation propriétaire. De plus, la baisse des charges d'exploitation et la hausse des distributions de placements mis en équivalence dans la région EMOA et au siège social ont contribué à accroître le BAlIA ajusté.

Le **résultat net ajusté** s'est établi à 122,7 M\$, ou à 10,2 % (en pourcentage de la facturation brute), pour le semestre terminé le 30 juin 2015, et il rend compte de l'incidence favorable de l'ajustement de 33,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 12,1 M\$, apporté à la provision au titre de la migration des cartes, et du gain de 18,6 M\$, déduction faite de la charge d'impôt sur le résultat de 2,9 M\$, comptabilisé à la vente du placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada. Le résultat net ajusté du semestre terminé le 30 juin 2014 s'était chiffré à 122,6 M\$, ou à 9,0 % (en pourcentage de la facturation brute), compte tenu du versement unique reçu de TD totalisant 73,4 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 26,6 M\$. L'incidence sur le taux d'impôt effectif est expliquée sous la rubrique **Résultat net**.

Les **flux de trésorerie disponibles** du semestre terminé le 30 juin 2015 se sont élevés à (8,4) M\$, contre 142,9 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2014. L'ajustement de 45,7 M\$ apporté à la provision au titre de la migration des cartes n'a pas eu d'incidence sur la trésorerie provenant des activités d'exploitation du semestre terminé le 30 juin 2015, de sorte que les explications données ci-après ne tiennent pas compte de tout effet hors trésorerie s'y rapportant. L'écart défavorable de 151,3 M\$ résulte surtout des facteurs suivants :

- une diminution de 144,7 M\$ de la trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui s'explique principalement par la diminution de 164,8 M\$ de la facturation brute, compte tenu du versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD et de l'encaissement, au premier trimestre de 2014, de la taxe de vente harmonisée de 22,5 M\$ relative au paiement à la CIBC, par l'incidence de l'encaissement, au deuxième trimestre de 2014, d'un montant de 83,4 M\$ au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada et par la hausse de 18,1 M\$ du coût des primes et des coûts directs, en partie contrebalancés par l'encaissement, au premier trimestre de 2015, d'un montant de 20,4 M\$ reçu de Revenu Québec au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada, par la baisse de 13,1 M\$ des charges d'exploitation, compte non tenu de la charge de rémunération fondée sur des actions et par la diminution de 5,2 M\$ du montant net des intérêts payés. Le solde de l'écart résulte des variations des actifs

RAPPORT DE GESTION

d'exploitation nets attribuables en partie à un solde plus élevé d'échanges impayés dans le programme Nectar Italia;

- une hausse de 4,5 M\$ des dépenses en immobilisations, attribuable essentiellement aux initiatives liées aux technologies de l'information et à l'incidence défavorable des fluctuations des cours de change;
- des dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, la hausse du taux de dividende trimestriel par action ordinaire ayant été entièrement contrebalancée par la diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation qui a découlé du rachat et de l'annulation d'actions dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société et par la baisse des dividendes versés sur les actions privilégiées qui a résulté de la conversion d'une partie des actions privilégiées de série 1 en actions privilégiées de série 2 et de la révision du taux s'appliquant à la tranche restante des actions privilégiées de série 1, ce qui a dans chaque cas donné lieu à une diminution du taux de dividende trimestriel par action privilégiée;
- des dividendes de 2,1 M\$ versés au titre des participations ne donnant pas le contrôle au cours de la période écoulée.

Le *BAIIA ajusté*, le *résultat net ajusté* et les *flux de trésorerie disponibles* ne sont pas des mesures conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique *INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)* pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Cette section présente une analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs.

CANADA

	Semestres terminés les 30 juin		Variation	
	2015	2014	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>				
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	590,7	701,2 <i>b)</i>	(110,5)	(15,8)
Autres éléments de facturation brute	79,9	96,7	(16,8)	(17,4)
Total de la facturation brute	670,6	797,9 <i>b)</i>	(127,3)	(16,0)
Produits au titre des unités de fidélisation	573,5	561,1	12,4	2,2
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	61,9	76,3	(14,4)	(18,9)
Autres produits des activités ordinaires	21,2	27,0	(5,8)	(21,5)
Total des produits des activités ordinaires	656,6	664,4	(7,8)	(1,2)
Coût des primes et coûts directs	462,8	443,7	19,1	4,3
Marge brute avant amortissement	193,8	220,7	(26,9)	(12,2)
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	29,5 %	33,2 %	**	(3,7) <i>pp</i>
Amortissement ^{a)}	73,8	72,9	0,9	1,2
Marge brute	120,0	147,8	(27,8)	(18,8)
Total des charges d'exploitation	64,3 <i>c)</i>	119,8	(55,5)	(46,3)
Résultat d'exploitation	55,7 <i>c)</i>	28,0	27,7	98,9
BAIIA ajusté ^{d)}	158,3 <i>c)</i>	199,7 <i>b)</i>	(41,4)	(20,7)
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	23,6 %	25,0 %	**	(1,4) <i>pp</i>
Inclus dans le BAIIA ajusté :				
Variation des frais d'échange futurs	14,8	(34,7)	49,5	**
Paramètres d'exploitation (variation d'un exercice à l'autre) :				
Accumulation – Aéroplan	(10,3) %	16,7 %	**	**
Échanges – Aéroplan	0,9 %	1,8 %	**	**
Total des primes émises – Aéroplan	1,6 %	7,2 %	**	**
Total des primes-voyages émises – Aéroplan	1,8 %	13,3 %	**	**

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 71, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** du semestre terminé le 30 juin 2015 s'est chiffrée à 670,6 M\$, soit une baisse de 127,3 M\$, ou de 16,0 %.

Les divers postes de facturation brute ont évolué de la façon suivante :

La **facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation** s'est élevée à 590,7 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une diminution de 110,5 M\$, ou de 15,8 %, qui s'explique essentiellement par le versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD au premier trimestre de 2014 afin de couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan. Le solde de l'écart, qui représente une baisse de 10,5 M\$, découle principalement du recul de 7,8 M\$ affiché par le secteur des services financiers en raison principalement de l'incidence des campagnes promotionnelles menées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart s'explique également par la diminution totale de 7,5 M\$ affichée par le secteur du commerce au détail et les autres secteurs des voyages, en partie contrebalancée par l'amélioration de 4,8 M\$ enregistrée par le secteur du transport aérien grâce au principal partenaire du secteur du transport aérien du programme.

RAPPORT DE GESTION

Accumulation – Le nombre de milles Aéroplan émis au cours du semestre terminé le 30 juin 2015 a diminué de 10,3 %, en raison surtout du nombre plus élevé des milles promotionnels émis au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Si l'on ne tient pas compte des milles promotionnels, le nombre de milles Aéroplan émis a diminué de 1,6 %, les milles promotionnels émis sur les nouvelles cartes de crédit financières acquises ayant représenté 6,5 points de pourcentage de la diminution globale.

Les **autres éléments de facturation brute** ont totalisé 79,9 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 16,8 M\$, ou de 17,4 %, qui s'explique principalement par la diminution de la facturation brute au titre des services de fidélisation propriétaire attribuable à la perte de contrats et à la diminution du volume de distribution de primes.

Échanges – Le total des milles échangés aux termes du programme Aéroplan pour le semestre terminé le 30 juin 2015 a augmenté de 0,9 %. Le nombre total de primes émises et le nombre total de primes-voyages émises ont augmenté respectivement de 1,6 % et de 1,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le **total des produits des activités ordinaires** s'est chiffré à 656,6 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 7,8 M\$, ou de 1,2 %, qui s'explique principalement par ce qui suit :

- une diminution de 14,4 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation propriétaire attribuable principalement à la perte de contrats et à la diminution du volume de distribution de primes;
- une diminution de 5,8 M\$ des autres produits des activités ordinaires attribuable surtout à la comptabilisation, au semestre correspondant de l'exercice précédent, d'un montant de 5,5 M\$ reçu en contrepartie du transfert d'un régime de retraite; facteurs en partie contrebalancés par
- une augmentation de 12,4 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation découlant surtout de la hausse du volume de milles échangés.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 462,8 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une augmentation de 19,1 M\$, ou de 4,3 %. Cet écart est principalement attribuable à l'incidence des facteurs suivants :

- une hausse du coût d'échange par mille Aéroplan échangé de 24,7 M\$ en partie attribuable à la composition des primes aériennes et à l'incidence défavorable des fluctuations des cours de change;
- une augmentation de 3,7 M\$ du volume de milles échangés au cours de la période; facteurs en partie contrebalancés par
- une baisse des coûts directs des services de fidélisation propriétaire de 9,3 M\$ attribuable surtout à la perte de contrats et à la diminution du volume de distribution de primes.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 29,5 % du total des produits des activités ordinaires pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une baisse de 3,7 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2014, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

RAPPORT DE GESTION

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 64,3 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 55,5 M\$, ou de 46,3 %, attribuable essentiellement à l'ajustement favorable de 45,7 M\$ lié à la provision au titre de la migration des cartes comptabilisé au cours du semestre écoulé. Le solde de l'écart, qui représente une diminution de 9,8 M\$, ou de 8,2 %, est attribuable surtout au calendrier des frais de marketing et de promotion, qui avaient été plus élevés à la période correspondante de l'exercice précédent en raison du lancement du programme Distinction et des efficiences opérationnelles liées aux changements organisationnels mis en œuvre lors de l'exercice précédent, facteurs en partie compensés par la hausse des dépenses liées aux technologies de l'information et des indemnités de départ.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 73,8 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une augmentation de 0,9 M\$, ou de 1,2 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est chiffré à 55,7 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une amélioration de 27,7 M\$, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Le **BAlIA ajusté** s'est établi à 158,3 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une diminution de 41,4 M\$, qui s'explique essentiellement par l'ajustement favorable de 45,7 \$ lié à la provision au titre de la migration des cartes comptabilisé au cours de la période écoulée et par le versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD au premier trimestre de 2014. Le solde de l'écart, qui représente une augmentation de 12,9 M\$, ou de 12,9 %, est principalement attribuable à une amélioration nette de 19,0 M\$ enregistrée dans le programme Aéroplan par suite de la variation favorable des frais d'échange futurs attribuable en partie à l'incidence des milles promotionnels émis sur les nouvelles cartes de crédit financières acquises au cours de l'exercice précédent et à la baisse des charges d'exploitation, contrebalancées en grande partie par la hausse du coût des primes qui a découlé principalement de l'augmentation des frais d'échange par mille Aéroplan et de la diminution de la facturation brute au titre des unités de fidélisation. La variation favorable a été en partie neutralisée par une diminution de 6,1 M\$ de l'apport des services de fidélisation propriétaire.

Le **BAlIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

EMOA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Semestres terminés les 30 juin		Variation		Variation en devises constantes ^{c/d)}	
	2015	2014	\$	%	\$	%
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	312,8	338,6	(25,8)	(7,6)	(35,1)	(10,4)
Autres éléments de facturation brute	54,2	46,2	8,0	17,3	5,2	11,3
Total de la facturation brute	367,0 ^{b)}	384,8 ^{b)}	(17,8)	(4,6)	(29,9)	(7,8)
Produits au titre des unités de fidélisation	319,6	268,2	51,4	19,2	47,0	17,5
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	15,3	11,7	3,6	30,8	3,1	26,5
Autres produits des activités ordinaires	38,8	34,7	4,1	11,8	1,8	5,2
Produits intersociétés	0,2	0,1	0,1	**	0,1	**
Total des produits des activités ordinaires	373,9	314,7	59,2	18,8	52,0	16,5
Coût des primes et coûts directs	236,2	215,5	20,7	9,6	15,5	7,2
Marge brute avant amortissement	137,7	99,2	38,5	38,8	36,5	36,8
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>36,8 %</i>	<i>31,5 %</i>	<i>**</i>	<i>5,3 pp</i>	<i>**</i>	<i>5,5 pp</i>
Amortissement ^{a)}	10,3	10,7	(0,4)	(3,7)	(0,6)	(5,6)
Marge brute	127,4	88,5	38,9	44,0	37,1	41,9
Total des charges d'exploitation	82,1	83,6	(1,5)	(1,8)	(3,8)	(4,5)
Résultat d'exploitation	45,3	4,9	40,4	**	40,9	**
BAIIA ajusté ^{e)}	39,3	34,5	4,8	13,9	3,1	9,0
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>10,7 %</i>	<i>9,0 %</i>	<i>**</i>	<i>1,7 pp</i>	<i>**</i>	<i>1,6 pp</i>
Inclus dans le BAIIA ajusté :						
Variation des frais d'échange futurs	(10,4)	(51,2)	40,8	79,7	**	**
Distributions de placements mis en équivalence	1,0	—	1,0	**	**	**
Paramètres d'exploitation (variation d'un exercice à l'autre) :						
Accumulation – Nectar	(3,5) %	4,3 %	**	**	**	**
Accumulation – Air Miles Moyen-Orient	1,4 %	(7,2) %	**	**	**	**
Accumulation – Nectar Italia	(68,2) %	(14,2) %	**	**	**	**
Échanges – Nectar	1,0 %	8,7 %	**	**	**	**
Échanges – Air Miles Moyen-Orient	10,5 %	(46,9) %	**	**	**	**
Échanges – Nectar Italia	95,8 %	(13,9) %	**	**	**	**

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 71, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** du semestre terminé le 30 juin 2015 s'est élevée à 367,0 M\$, soit une baisse de 17,8 M\$, ou de 4,6 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 29,9 M\$, ou de 7,8 %.

Les divers postes de facturation brute ont évolué de la façon suivante :

La **facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation** s'est élevée à 312,8 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une baisse de 25,8 M\$, ou de 7,6 %. En devises constantes, la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation a diminué de 35,1 M\$, ou de 10,4 %, ce qui s'explique principalement par une diminution de 19,6 M\$ liée au programme Nectar Italia, attribuable à la perte du partenaire pilier du programme le 1^{er} mars 2015. De plus, la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation du programme Nectar a diminué de 12,0 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement des restrictions de nature réglementaire dans le secteur de l'énergie et de la diminution de la facturation dans le secteur automobile. La facturation brute au titre des unités de fidélisation du programme Air Miles Moyen-Orient a diminué de 3,5 M\$ en raison des nouvelles conditions contractuelles conclues avec le principal partenaire d'accumulation du programme.

RAPPORT DE GESTION

Accumulation – Le nombre de points Nectar UK émis au cours du semestre terminé le 30 juin 2015 a diminué de 3,5 % par suite des facteurs décrits susmentionnés.

Le nombre d'unités de fidélisation émises au titre du programme Air Miles Moyen-Orient a affiché une hausse de 1,4 % pour le semestre terminé le 30 juin 2015, laquelle s'explique par les activités promotionnelles du principal partenaire d'accumulation du programme.

Le nombre de points Nectar Italia émis au cours du semestre terminé le 30 juin 2015 a diminué considérablement en raison principalement de la perte du partenaire pilier du programme au premier trimestre de 2015.

Les **autres éléments de facturation brute** ont totalisé 54,2 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une hausse de 8,0 M\$, ou de 17,3 %. En devises constantes, les autres éléments de facturation brute ont augmenté de 5,2 M\$, ou de 11,3 %, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la facturation liée à la distribution de primes et par la hausse de la facturation brute tirée des services d'analytique et de connaissances, incluant les activités d'ISS.

Échanges – Les échanges au sein du programme Nectar se sont accrus de 1,0 %.

Le nombre total de points échangés au titre du programme Nectar Italia pour le semestre terminé le 30 juin 2015 a augmenté considérablement en raison de l'expiration des points le 1^{er} mars 2015.

Les échanges dans le cadre du programme Air Miles Moyen-Orient ont augmenté de 10,5 % en raison de la plus grande participation des membres.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le semestre terminé le 30 juin 2015 s'est chiffré à 373,9 M\$, ce qui représente une augmentation de 59,2 M\$, ou de 18,8 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a augmenté de 52,0 M\$, ou de 16,5 %, ce qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une augmentation de 47,0 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation attribuable surtout à un volume d'échanges plus important dans les programmes de fidélisation, principalement le programme Nectar Italia, qui a représenté 43,0 M\$;
- une hausse de 3,1 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation propriétaire découlant principalement de l'augmentation du volume de distribution de primes;
- une hausse de 1,8 M\$ des autres produits des activités ordinaires résultant de l'augmentation des produits des activités ordinaires au titre des services d'analytique et de connaissances, incluant les activités d'ISS.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 236,2 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une hausse de 20,7 M\$, ou de 9,6 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont augmenté de 15,5 M\$, ou de 7,2 %, en raison principalement des facteurs suivants :

- une croissance de 16,7 M\$ affichée par le programme Nectar Italia, en raison essentiellement du volume d'échanges;

RAPPORT DE GESTION

- une hausse de 2,4 M\$ des coûts directs attribuable essentiellement à la croissance du volume de distribution de primes et des services d'analytique et de connaissances, incluant les activités d'ISS; facteurs en partie contrebalancés par
- une baisse de 3,1 M\$ affichée par le programme Nectar, en raison essentiellement de la diminution du coût d'échange par point.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 36,8 % du total des produits des activités ordinaires pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une hausse de 5,3 points de pourcentage, ou de 5,5 points de pourcentage en devises constantes, par rapport à 2014, une conséquence directe des facteurs susmentionnés.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 82,1 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une diminution de 1,5 M\$, ou de 1,8 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 3,8 M\$, ou de 4,5 %, ce qui s'explique principalement par le calendrier des frais de promotion du programme Nectar et par la baisse des charges du programme Nectar Italia, partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'exploitation liées aux services d'analytique et de connaissances, incluant les activités d'ISS.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 10,3 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une diminution de 0,4 M\$, ou de 3,7 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a diminué de 0,6 M\$, ou de 5,6 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est élevé à 45,3 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une amélioration de 40,4 M\$. En devises constantes, le résultat d'exploitation a progressé de 40,9 M\$, en raison essentiellement de la hausse du volume d'échanges dans le programme Nectar Italia.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à 39,3 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une amélioration de 4,8 M\$, ou de 13,9 %. En devises constantes, le BAIIA ajusté s'est accru de 3,1 M\$, ou de 9,0 %, en raison surtout de la diminution des charges d'exploitation pour la région. Le solde de l'écart, compte non tenu de l'incidence des charges d'exploitation, est attribuable au plus grand apport des services de fidélisation propriétaire et d'ISS et de la distribution d'i2c, en partie contrebalancés par la diminution de l'apport net des programmes de fidélisation.

Le **BAIIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

É.-U. et APAC

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Semestres terminés les 30 juin		Variation		Variation en devises constantes ^{d/e)}	
	2015	2014 ^{c)}	\$	%	\$	%
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	—	—	—	—	—	—
Autres éléments de facturation brute	163,3	182,9	(19,6)	(10,7)	(29,1)	(15,9)
Total de la facturation brute	163,3 ^{b)}	182,9 ^{b)}	(19,6)	(10,7)	(29,1)	(15,9)
Produits au titre des unités de fidélisation	—	—	—	—	—	—
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	166,7	185,3	(18,6)	(10,0)	(28,5)	(15,4)
Autres produits des activités ordinaires	—	—	—	—	—	—
Produits intersociétés	0,2	0,2	—	—	—	—
Total des produits des activités ordinaires	166,9	185,5	(18,6)	(10,0)	(28,5)	(15,4)
Coût des primes et coûts directs	78,1	99,8	(21,7)	(21,7)	(24,1)	(24,1)
Marge brute avant amortissement	88,8	85,7	3,1	3,6	(4,4)	(5,1)
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>53,2 %</i>	<i>46,2 %</i>	<i>**</i>	<i>7,0 pp</i>	<i>**</i>	<i>5,6 pp</i>
Amortissement ^{a)}	7,8	6,0	1,8	30,0	1,1	18,3
Marge brute	81,0	79,7	1,3	1,6	(5,5)	(6,9)
Total des charges d'exploitation	92,1	90,2	1,9	2,1	(5,9)	(6,5)
Résultat d'exploitation	(11,1)	(10,5)	(0,6)	(5,7)	0,4	3,8
BAIIA ajusté ^{d)}	(6,9)	(7,1)	0,2	2,8	0,9	12,7
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>(4,2) %</i>	<i>(3,9) %</i>	<i>**</i>	<i>(0,3) pp</i>	<i>**</i>	<i>(0,1) pp</i>

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 71, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** s'est élevée à 163,3 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une baisse de 19,6 M\$, ou de 10,7 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 29,1 M\$, ou de 15,9 %, en raison essentiellement de la baisse de la facturation brute liée à la distribution de primes dans la région, dont une tranche de 19,6 M\$ est attribuable à la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires nets découlant de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le semestre terminé le 30 juin 2015 s'est chiffré à 166,9 M\$, ce qui représente une diminution de 18,6 M\$, ou de 10,0 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a diminué de 28,5 M\$, ou de 15,4 %. L'écart s'explique principalement par la baisse des produits des activités ordinaires liés à la distribution de primes dans la région, dont une tranche de 19,6 M\$ est attribuable à la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires nets découlant de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 78,1 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 21,7 M\$, ou de 21,7 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont diminué de 24,1 M\$, ou de 24,1 %, ce qui est principalement attribuable à la diminution des coûts directs liés à la distribution de primes dans la région, dont une tranche de 19,6 M\$ est attribuable à la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires découlant de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis.

RAPPORT DE GESTION

La **marge brute avant amortissement** a représenté 53,2 % du total des produits des activités ordinaires pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une hausse de 7,0 points de pourcentage, ou de 5,6 points de pourcentage en devises constantes. Abstraction faite de l'incidence de l'impartition de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis, la marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires a été essentiellement la même, en devises constantes, que pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 92,1 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une augmentation de 1,9 M\$, ou de 2,1 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 5,9 M\$, ou de 6,5 %, ce qui est principalement attribuable aux efficacités réalisées au chapitre des coûts aux États-Unis.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 7,8 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, ce qui représente une augmentation de 1,8 M\$, ou de 30,0 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a augmenté de 1,1 M\$, ou de 18,3 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est élevé à (11,1) M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit un recul de 0,6 M\$, ou de 5,7 %. En devises constantes, le résultat d'exploitation s'est amélioré de 0,4 M\$, ou de 3,8 %, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à (6,9) M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une amélioration de 0,2 M\$. En devises constantes, le BAIIA ajusté s'est amélioré de 0,9 M\$, en raison de la baisse des coûts directs et des charges d'exploitation, en partie contrebalancée par la diminution de la facturation brute.

Le **BAIIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT (Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR)** pour un complément d'information.

RAPPORT DE GESTION

SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)	Semestres terminés les 30 juin		Variation	
	2015	2014 ^{b)}	\$	%
Charges d'exploitation avant les éléments suivants	33,6	37,2	(3,6)	(9,7)
Rémunération fondée sur des actions	6,8	6,9	(0,1)	(1,4)
Total des charges d'exploitation ^{a)}	40,4	44,1	(3,7)	(8,4)
Résultat d'exploitation	(40,4)	(44,1)	3,7	8,4
BAlIA ajusté ^{c)}	(31,4)	(36,7)	5,3	14,4
Inclus dans le BAlIA ajusté :				
Distributions de placements mis en équivalence	9,0	7,4	1,6	21,6

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 71, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

Les **charges d'exploitation** se sont établies à 40,4 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une baisse de 3,7 M\$, ou de 8,4 %, qui s'explique principalement par l'échelonnement des dépenses, lesquelles avaient été plus élevées au premier trimestre de l'exercice précédent, partiellement contrebalancé par la hausse des honoraires professionnels et de consultation découlant principalement d'une nouvelle entente d'impartition relative aux TI à l'échelle mondiale.

Le **BAlIA ajusté** s'est établi à (31,4) M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015, soit une amélioration de 5,3 M\$, qui s'explique par les facteurs décrits ci-dessus et par l'augmentation des distributions de PLM, laquelle est attribuable en partie à l'incidence favorable des fluctuations des cours de change.

Le **BAlIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique [INDICATEURS DE RENDEMENT \(Y COMPRIS CERTAINES MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR\)](#) pour un complément d'information.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Au 30 juin 2015, la Société comptait les secteurs opérationnels suivants : Canada; EMOA; É.-U. et APAC.

Les secteurs de la Société sont ses unités opérationnelles stratégiques. Les méthodes comptables se rapportant à chacun des secteurs sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins des états financiers consolidés. La gestion des services communs à l'échelle mondiale et de la rémunération fondée sur des actions étant centralisée, ces charges ne sont pas attribuées aux secteurs opérationnels, exception faite des coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale, qui sont entièrement compris dans le secteur EMOA. Pour obtenir des précisions sur la manière dont la Société définit les secteurs à présenter et les secteurs opérationnels, se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires d'Aimia pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2015 et aux états financiers consolidés audités d'Aimia pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

RAPPORT DE GESTION

Les informations financières pertinentes sont résumées ci-dessous par secteur opérationnel :

Trimestres terminés les 30 juin												
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2015	2014	2015	2014 ^(a)	2015	2014 ^(a)	2015	2014	2015	2014
Secteur opérationnel	Canada		EMOA		États-Unis et APAC		Siège social ^(b)		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	305,9	316,6	152,4	174,5	-	-	-	-	-	-	458,3	491,1
Autres éléments de facturation brute	37,1	48,6	29,5	23,3	80,6	85,2	-	-	(0,2)	(0,1)	147,0	157,0
Total de la facturation brute	343,0	365,2	181,9 ^(c)	197,8 ^(c)	80,6 ^(c)	85,2 ^(c)	-	-	(0,2)	(0,1)	605,3 ^(c)	648,1 ^(c)
Produits au titre des unités de fidélisation	268,7	255,2	116,2	132,4	-	-	-	-	-	-	384,9	387,6
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	27,8	38,0	9,1	5,9	84,6	90,2	-	-	-	-	121,5	134,1
Autres produits des activités ordinaires	10,2	16,1	20,3	17,6	-	-	-	-	-	-	30,5	33,7
Produits intersociétés	-	-	0,1	0,1	0,1	-	-	-	(0,2)	(0,1)	-	-
Total des produits des activités ordinaires	306,7	309,3	145,7	156,0	84,7	90,2	-	-	(0,2)	(0,1)	536,9	555,4
Coût des primes et coûts directs	214,7	202,2	93,5	106,7	38,2	45,6	-	-	-	-	346,4	354,5
Marge brute avant amortissement	92,0	107,1	52,2	49,3	46,5	44,6	-	-	(0,2)	(0,1)	190,5	200,9
Amortissement ^(a)	37,1	36,7	5,3	5,4	3,9	3,0	-	-	-	-	46,3	45,1
Marge brute	54,9	70,4	46,9	43,9	42,6	41,6	-	-	(0,2)	(0,1)	144,2	155,8
Charges d'exploitation avant les éléments suivants	11,1 ^(f)	60,2	41,2	40,7	45,9	44,6	18,4	17,9	(0,2)	(0,1)	116,4 ^(f)	163,3
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	4,5	5,2	-	-	4,5	5,2
Total des charges d'exploitation	11,1 ^(f)	60,2	41,2	40,7	45,9	44,6	22,9	23,1	(0,2)	(0,1)	120,9 ^(f)	168,5
Résultat d'exploitation	43,8 ^(f)	10,2	5,7	3,2	(3,3)	(3,0)	(22,9)	(23,1)	-	-	23,3 ^(f)	(12,7)
BAIIA ajusté ^(h)	102,7 ^(f)	59,5	22,2	19,9	(3,5)	(5,0)	(13,9)	(15,7)	-	-	107,5 ^(f)	58,7
Éléments inclus dans le BAIIA ajusté :												
Variation des frais d'échange futurs	(14,5)	(43,3)	(26,0)	(30,5)	-	-	-	-	-	-	(40,5)	(73,8)
Distributions de placements mis en équivalence	-	-	1,0	-	-	-	9,0	7,4	-	-	10,0	7,4
Dépenses en actifs non courants ^(d)	9,5	9,5	12,7	8,1	2,5	0,5	(1,0)	-	S.O.	S.O.	23,7	18,1
Actifs non courants ^(d)	2 972,2	3 078,5	583,2 ^(e)	530,5 ^(e)	77,3 ^(e)	72,3 ^(e)	1,0	2,0	S.O.	S.O.	3 633,7 ^(e)	3 683,3 ^(e)

RAPPORT DE GESTION

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 166,9 M\$ au R.-U. et de 41,7 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 168,3 M\$ au R.-U. et de 49,5 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 527,9 M\$ au R.-U. et de 70,2 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2015, comparativement à des actifs non courants de 477,5 M\$ au R.-U. et de 63,9 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2014.
- f) Inclut l'incidence favorable de 45,7 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.
- g) Depuis le 1^{er} janvier 2015, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde sont présentés sous le secteur É.-U. et APAC. Auparavant, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde étaient présentés sous le secteur Siège social. Les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.
- h) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.

RAPPORT DE GESTION

Semestres terminés les 30 juin												
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2015	2014	2015	2014 ^(h)	2015	2014 ^(h)	2015	2014	2015	2014
Secteur opérationnel	Canada		EMOA		États-Unis et APAC		Siège social ^(b)		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	590,7	701,2 ^(f)	312,8	338,6	-	-	-	-	-	-	903,5	1 039,8 ^(f)
Autres éléments de facturation brute	79,9	96,7	54,2	46,2	163,3	182,9	-	-	(0,4)	(0,3)	297,0	325,5
Total de la facturation brute	670,6	797,9 ^(f)	367,0 ^(c)	384,8 ^(c)	163,3 ^(c)	182,9 ^(c)	-	-	(0,4)	(0,3)	1 200,5 ^(c)	1 365,3 ^{(c)(f)}
Produits au titre des unités de fidélisation	573,5	561,1	319,6	268,2	-	-	-	-	-	-	893,1	829,3
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	61,9	76,3	15,3	11,7	166,7	185,3	-	-	-	-	243,9	273,3
Autres produits des activités ordinaires	21,2	27,0	38,8	34,7	-	-	-	-	-	-	60,0	61,7
Produits intersociétés	-	-	0,2	0,1	0,2	0,2	-	-	(0,4)	(0,3)	-	-
Total des produits des activités ordinaires	656,6	664,4	373,9	314,7	166,9	185,5	-	-	(0,4)	(0,3)	1 197,0	1 164,3
Coût des primes et coûts directs	462,8	443,7	236,2	215,5	78,1	99,8	-	-	-	-	777,1	759,0
Marge brute avant amortissement	193,8	220,7	137,7	99,2	88,8	85,7	-	-	(0,4)	(0,3)	419,9	405,3
Amortissement ^(a)	73,8	72,9	10,3	10,7	7,8	6,0	-	-	-	-	91,9	89,6
Marge brute	120,0	147,8	127,4	88,5	81,0	79,7	-	-	(0,4)	(0,3)	328,0	315,7
Charges d'exploitation avant les éléments suivants	64,3 ^(g)	119,8	82,1	83,6	92,1	90,2	33,6	37,2	(0,4)	(0,3)	271,7 ^(g)	330,5
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	6,8	6,9	-	-	6,8	6,9
Total des charges d'exploitation	64,3 ^(g)	119,8	82,1	83,6	92,1	90,2	40,4	44,1	(0,4)	(0,3)	278,5 ^(g)	337,4
Résultat d'exploitation	55,7 ^(g)	28,0	45,3	4,9	(11,1)	(10,5)	(40,4)	(44,1)	-	-	49,5 ^(g)	(21,7)
BALIA ajusté ^(f)	158,3 ^(g)	199,7 ^(f)	39,3	34,5	(6,9)	(7,1)	(31,4)	(36,7)	-	-	159,3 ^(g)	190,4 ^(f)
Éléments inclus dans le BALIA ajusté :												
Variation des frais d'échange futurs	14,8	(34,7)	(10,4)	(51,2)	-	-	-	-	-	-	4,4	(85,9)
Distributions de placements mis en équivalence	-	-	1,0	-	-	-	9,0	7,4	-	-	10,0	7,4
Dépenses en actifs non courants ^(d)	20,3	25,8	18,2	13,1	5,7	0,8	-	-	S.O.	S.O.	44,2	39,7
Actifs non courants ^(d)	2 972,2	3 078,5	583,2 ^(e)	530,5 ^(e)	77,3 ^(e)	72,3 ^(e)	1,0	2,0	S.O.	S.O.	3 633,7 ^(e)	3 683,3 ^(e)

RAPPORT DE GESTION

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 327,9 M\$ au R.-U. et de 85,1 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 325,0 M\$ au R.-U. et de 105,1 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où réside la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 527,9 M\$ au R.-U. et de 70,2 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2015, comparativement à des actifs non courants de 477,5 M\$ au R.-U. et de 63,9 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2014.
- f) Inclut un versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD le 2 janvier 2014 afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan.
- g) Inclut l'incidence favorable de 45,7 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du semestre terminé le 30 juin 2015.
- h) Depuis le 1^{er} janvier 2015, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde sont présentés sous le secteur É.-U. et APAC. Auparavant, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde étaient présentés sous le secteur Siège social. Les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.
- i) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.

RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Cette section présente certains résultats des huit derniers trimestres écoulés jusqu'au 30 juin 2015.

	2015		2014				2013	
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	T2	T1	T4	T3 ⁽ⁿ⁾	T2 ⁽ⁿ⁾	T1 ⁽ⁿ⁾	T4 ⁽ⁿ⁾	T3 ⁽ⁿ⁾
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	458,3	445,2	497,0	472,4	491,1	548,7 ^(d)	464,7	419,1
Autres éléments de facturation brute	147,0	150,0	191,1	160,8	157,0	168,5	193,3	157,6
Total de la facturation brute	605,3	595,2	688,1	633,2	648,1	717,2 ^(d)	658,0	576,7
Produits des activités ordinaires	536,9	660,1	761,1 ^(m)	543,4	555,4	608,9	687,6	499,7
Coût des primes et coûts directs	(346,4)	(430,7)	(493,9)	(353,2)	(354,5)	(404,5)	(427,3)	(290,4)
Marge brute avant amortissement^(a)	190,5	229,4	267,2 ^(m)	190,2	200,9	204,4	260,3	209,3
Charges d'exploitation	(120,9)^(g)	(157,6)	(189,5)	(160,9)	(168,5)	(168,9)	(400,3) ^{(e)/(f)}	(157,1)
Amortissement	(13,1)	(12,3)	(15,2)	(12,4)	(12,1)	(11,5)	(11,8)	(10,9)
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	(33,2)	(33,3)	(34,1)	(32,9)	(33,0)	(33,0)	(23,9)	(20,1)
Résultat d'exploitation	23,3^(g)	26,2	28,4 ^(m)	(16,0)	(12,7)	(9,0)	(175,7) ^{(e)/(f)}	21,2
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	31,5^{(i)/(j)}	21,5	20,5 ^(m)	(24,3)	(19,2)	(17,3)	(125,6) ^{(f)/(h)}	2,1
BAlIA ajusté^(b)	107,5^(g)	52,1	60,0	63,9	58,7	132,6 ^(d)	(111,1) ^(e)	85,7
Éléments inclus dans le BAlIA ajusté :								
Variation des frais d'échange futurs	(40,5)	45,2	49,8	(59,0)	(73,8)	(11,2)	34,1	(47,0)
Distributions de placements mis en équivalence	10,0	-	5,5	3,8	7,4	-	5,3	3,5
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	31,5^{(i)/(j)}	21,5	20,5 ^(m)	(24,3)	(19,2)	(17,3)	(125,6) ^{(f)/(h)}	2,1
Résultat par action ordinaire ^(c)	0,17^{(i)/(j)}	0,10	0,09 ^(m)	(0,17)	(0,14)	(0,13)	(0,74) ^{(f)/(h)}	0,00
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes^(b)	59,2	5,2 ^(l)	17,1 ^(l)	56,3	153,1 ^(l)	60,5 ^{(d)/(k)}	(52,1) ^(k)	68,5
Flux de trésorerie disponibles^(b)	22,1	(30,5) ^(l)	(19,1) ^(l)	19,9	116,6 ^(l)	26,3 ^{(d)/(k)}	(84,3) ^(k)	36,3
Passif relatif aux frais d'échange futurs - Unités de fidélisation n'ayant pas fait l'objet d'un désistement	2 332,2	2 293,5	2 225,9	2 284,9	2 226,0	2 183,4	1 828,1	1 854,0
Passif éventuel relatif aux frais d'échange - Unités de fidélisation ayant fait l'objet d'un désistement	860,1	852,6	862,9	815,9	800,0	792,9	681,6	644,4

RAPPORT DE GESTION

- a) Compte non tenu de l'amortissement ainsi que de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- c) Déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.
- d) Inclut un versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan.
- e) Inclut l'incidence du paiement à la CIBC de 150,0 M\$ et de la provision au titre de la migration des cartes de 50,0 M\$.
- f) Inclut la perte de valeur du goodwill de 19,1 M\$ comptabilisée au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2013 au titre de l'UGT de la fidélisation propriétaire aux États-Unis.
- g) Inclut l'incidence favorable de 45,7 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.
- h) Inclut l'incidence défavorable du paiement à la CIBC et de la provision au titre de la migration des cartes totalisant 146,9 M\$, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 53,1 M\$.
- i) Inclut l'incidence favorable de 33,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 12,1 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.
- j) Inclut l'incidence du gain de 18,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2,9 M\$, découlant de la vente du placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada.
- k) Les flux de trésorerie disponibles du trimestre terminé le 31 décembre 2013 tiennent compte du paiement à la CIBC de 150,0 M\$ versé à la clôture du contrat d'achat d'actifs et de la taxe de vente harmonisée connexe de 22,5 M\$.
- Les flux de trésorerie disponibles du trimestre terminé le 31 mars 2014 tiennent compte de l'encaissement de la taxe de vente harmonisée connexe de 22,5 M\$.
- l) Les flux de trésorerie disponibles du trimestre terminé le 30 juin 2014 tiennent compte d'un montant de 83,4 M\$ reçu de l'ARC au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
- Les flux de trésorerie disponibles du trimestre terminé le 31 décembre 2014 tiennent compte d'un montant de 7,5 M\$ reçu de Revenu Québec au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
- Les flux de trésorerie disponibles du trimestre terminé le 31 mars 2015 tiennent compte d'un montant de 20,4 M\$ reçu de Revenu Québec au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
- m) Inclut l'incidence de la modification apportée au taux de désistements du programme Nectar Italia et qui a donné lieu à une hausse de 19,4 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation, dont une tranche de 13,4 M\$ est attribuable aux exercices antérieurs à 2014, une tranche de 4,1 M\$, à la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2014 et une tranche de 1,9 M\$, au trimestre terminé le 31 décembre 2014.
- n) Ces informations financières ne tiennent pas compte de toute incidence relative à la modification apportée au taux de désistements du programme Nectar Italia au quatrième trimestre de 2014.

RAPPORT DE GESTION

STRATÉGIE DE FINANCEMENT, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Aimia génère des flux de trésorerie suffisants à l'interne pour financer ses dividendes en trésorerie et ses dépenses en immobilisations, ainsi que pour s'acquitter de ses obligations de remboursement de la dette. De l'avis de la direction, les flux de trésorerie générés à l'interne par Aimia, conjugués à sa capacité d'accéder aux montants inutilisés de ses facilités de crédit et à des capitaux extérieurs, sont suffisants pour financer ses besoins de liquidités dans un avenir prévisible et conserver des liquidités. Les dividendes devraient continuer d'être financés à partir des flux de trésorerie générés à l'interne.

Au 30 juin 2015, Aimia disposait de 455,7 M\$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, de 24,4 M\$ en liquidités soumises à restrictions, de 65,4 M\$ en placements à court terme et de 243,9 M\$ en placements à long terme dans des obligations, pour un total de 789,4 M\$. De ce total, environ 3,4 M\$ représentent des acceptations bancaires et des dépôts à terme échéant à des dates diverses jusqu'en juillet 2015 et 309,3 M\$ représentent principalement des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux échéant à des dates diverses entre septembre 2015 et juillet 2020. Ces placements à court terme et à long terme comprennent une réserve au titre des échanges de milles Aéroplan décrite sous la rubrique *Réserve au titre des échanges*.

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin		30 juin	
	2015	2014	2015	2014
BAIIA ajusté ^{a)}	107,5	58,7	159,3	190,4
Variation des frais d'échange futurs ^{b)}	40,5	73,8	(4,4)	85,9
Rémunération fondée sur des actions	4,5	5,2	6,8	6,9
Impôt sur le résultat reçu (payé)	(4,2)	75,6	14,3	73,4
Intérêts en trésorerie payés, montant net	(2,4)	(1,9)	(11,8)	(17,0)
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	(63,0)	(40,2)	(55,6)	(86,3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	82,9	171,2	108,6	253,3
Dépenses en immobilisations	(23,7)	(18,1)	(44,2)	(39,7)
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes ^{a)}	59,2	153,1	64,4	213,6
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes par action ordinaire ^{a)(c)}	0,32	0,85	0,32	1,18
Dividendes versés aux actionnaires de la Société	(35,0)	(36,5)	(70,7)	(70,7)
Dividendes versés au titre des participations ne donnant pas le contrôle	(2,1)	—	(2,1)	—
Flux de trésorerie disponibles ^{a)}	22,1	116,6	(8,4)	142,9

- a) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- b) Le coût unitaire issu de ce calcul s'applique rétroactivement à toutes les périodes antérieures, donnant lieu à une réévaluation du passif au titre des frais d'échange futurs en fonction du dernier coût moyen unitaire disponible.
- c) Déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées et des dividendes versés au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant donne un aperçu des flux de trésorerie d'Aimia pour les périodes indiquées :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	514,4	623,2	567,6	449,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	82,9	171,2	108,6	253,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	5,3	(8,8)	(16,1)	(47,5)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(150,3)	(29,5)	(227,1)	86,4
Écart de conversion lié à la trésorerie	3,4	(8,0)	22,7	6,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	455,7	748,1	455,7	748,1

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation proviennent principalement de la facturation brute et sont réduits par la trésorerie nécessaire pour la remise des primes au moment de l'échange des unités de fidélisation et par la trésorerie nécessaire pour la prestation des services de fidélisation propriétaire et des services d'analytique et de connaissances, par les charges d'exploitation ainsi que par les intérêts et les impôts payés.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis respectivement à 82,9 M\$ et à 108,6 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2015, comparativement à 171,2 M\$ et à 253,3 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2014, respectivement. L'ajustement de 45,7 M\$ apporté à la provision au titre de la migration des cartes n'a pas eu d'incidence sur la trésorerie provenant des activités d'exploitation du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2015, de sorte que les explications données ci-après ne tiennent pas compte de tout effet hors trésorerie s'y rapportant.

L'écart défavorable de 88,3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 comparativement au trimestre terminé le 30 juin 2014 s'explique principalement par l'encaissement, au deuxième trimestre de 2014, d'un montant de 83,4 M\$ au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada et par la diminution de 42,8 M\$ de la facturation brute, en partie contrebalancés par la baisse de 8,1 M\$ du coût des primes et des coûts directs. Le solde de l'écart résulte des variations des actifs d'exploitation nets.

L'écart défavorable de 144,7 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2015 comparativement au semestre terminé le 30 juin 2014 s'explique principalement par la diminution de 164,8 M\$ de la facturation brute, compte tenu du versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD, de l'encaissement, au premier trimestre de 2014, de la taxe de vente harmonisée de 22,5 M\$ relative au paiement à la CIBC, de l'encaissement, au deuxième trimestre de 2014, d'un montant de 83,4 M\$ au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada et de la hausse de 18,1 M\$ du coût des primes et des coûts directs. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'encaissement, au premier trimestre de 2015, d'un montant de 20,4 M\$ reçu de Revenu Québec au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada, par la baisse de 13,1 M\$ des charges d'exploitation, compte non tenu de la charge de rémunération fondée sur des actions et par la diminution de 5,2 M\$ du montant net des intérêts payés. Le solde de l'écart résulte des variations des actifs d'exploitation nets attribuables en partie à un solde plus élevé d'échanges impayés dans le programme Nectar Italia.

Se reporter à la rubrique [Flux de trésorerie disponibles](#) pour de plus amples renseignements.

RAPPORT DE GESTION

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2015 rendent compte du produit des placements à court terme de 30,6 M\$, du produit de la vente des actions de catégorie B d'Air Canada de 30,5 M\$ et des placements à long terme effectués de 32,1 M\$.

Les activités d'investissement pour le semestre terminé le 30 juin 2015 rendent compte également des investissements dans des placements mis en équivalence de 2,3 M\$, notamment de 1,0 M\$ dans Prismah, ainsi que du montant de 1,4 M\$ (1,2 M\$ US) reçu par la Société au titre des réclamations déposées à l'égard de l'encaisse placée en fidéicommis liée aux demandes d'indemnisation de Excellence in Motivation.

Les dépenses en immobilisations pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2015 se sont chiffrées respectivement à 23,7 M\$ et à 44,2 M\$. Les dépenses en immobilisations prévues en 2015 devraient se situer entre 70,0 M\$ et 80,0 M\$.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2015, les activités de financement rendent compte de paiements s'élevant à 35,0 M\$ et à 70,7 M\$, respectivement, liés aux dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées ainsi que du rachat d'actions ordinaires totalisant 113,7 M\$ et 156,5 M\$, respectivement. Les activités de financement du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2015 rendent compte du paiement de dividendes de 2,1 M\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2015, les activités de financement rendent aussi compte de l'encaissement par la Société d'un montant respectif de 0,5 M\$ et de 2,2 M\$ à l'exercice d'options sur actions.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Aimia prévoit que les besoins en capital totaux pour l'exercice 2015 se chiffreront entre 210,2 M\$ et 220,2 M\$, y compris 140,2 M\$ pour les dividendes en trésorerie prévus en faveur de ses porteurs d'actions ordinaires et privilégiées et entre 70,0 M\$ et 80,0 M\$ pour les dépenses en immobilisations. Les besoins en capital seront financés par les flux de trésorerie d'exploitation, par la trésorerie et les titres, par l'encaisse disponible en dépôt dans la *réserve au titre des échanges* dans la mesure nécessaire et s'il y a lieu (c'est-à-dire dans les périodes au cours desquelles les échanges affichent une activité exceptionnellement élevée) et par les montants inutilisés aux termes des facilités de crédit au besoin.

RAPPORT DE GESTION

RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES

Aéroplan maintient la réserve au titre des échanges de milles Aéroplan (la « réserve ») qui, sous réserve du respect des clauses des conventions des facilités de crédit de la Société, peut servir à compléter les flux de trésorerie d'exploitation afin de payer les primes au cours des périodes pendant lesquelles les activités d'échange de milles Aéroplan en vertu du programme Aéroplan sont plus intenses. Dans l'éventualité où elle devrait puiser dans la réserve, Aéroplan a convenu de rembourser les montants utilisés dès que possible à même les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour l'heure, Aimia n'a pas utilisé les fonds de la réserve. Au 30 juin 2015, la réserve s'élevait à 300,0 M\$ et était classée dans les placements à court terme et les placements à long terme.

Le montant de la réserve et le type de titres dans lesquels ce montant peut être investi dépendent des politiques que la direction a établies et qu'elle revoit périodiquement. Au 30 juin 2015, la réserve était investie dans des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux.

Selon la direction, la réserve est suffisante pour régler les frais d'échange, y compris ceux qui seraient engagés dans une période au cours de laquelle les échanges afficheraient une activité exceptionnellement élevée, à mesure qu'ils deviendront exigibles dans le cours normal des activités. La direction évalue régulièrement le caractère suffisant de la réserve et est susceptible d'en ajuster le niveau en fonction du résultat de ces évaluations.

Au 30 juin 2015, la réserve ainsi que les autres actifs détenus au titre d'une clause contractuelle avec un partenaire d'accumulation principal représentaient 20,4 % du passif consolidé relatif aux frais d'échange futurs, soit 475,8 M\$.

Les produits différés figurant à l'état de la situation financière représentent le cumul des unités de fidélisation non échangées, évaluées à leur prix de vente moyen pondéré, et des désistements non comptabilisés. Le montant consolidé estimatif du passif relatif aux frais d'échange futurs de ces unités de fidélisation, calculé selon le coût moyen actuel des primes par unité de fidélisation échangée, s'élève à environ 2 332,2 M\$.

FACILITÉS DE CRÉDIT ET DETTE À LONG TERME

Au 30 juin 2015, Aimia avait des billets garantis de premier rang en cours d'un montant de 650,0 M\$, dont les dates d'échéance s'échelonnent jusqu'au 17 mai 2019. De plus, Aimia disposait d'un montant autorisé de 300,0 M\$ aux termes de sa facilité de crédit renouvelable venant à échéance le 23 avril 2019 et avait des lettres de crédit irrévocables d'un montant global de 54,6 M\$ qui réduisent le montant disponible sur cette facilité. La facilité de crédit renouvelable est fournie par un syndicat financier regroupant huit prêteurs institutionnels. Aimia a l'intention de renouveler ou de remplacer sa facilité à son échéance ou plus tôt si les conditions du marché le permettent.

La disponibilité continue de la facilité de crédit est sous réserve du respect, par Aimia, de certaines clauses restrictives relatives au ratio de levier financier, au service de la dette et au ratio de couverture des intérêts, ainsi que de certaines autres obligations de faire et de ne pas faire, notamment le fait de plafonner les distributions versées sous forme de dividendes ou de remboursement de capital au cours d'un exercice donné, comme le prescrivent les ententes de crédit. Au 30 juin 2015, Aimia respectait toutes ces clauses restrictives.

RAPPORT DE GESTION

Le 5 mai 2015, Aimia a procédé à une modification de sa facilité de crédit existante auprès de son consortium de prêteurs afin de prolonger la durée de sa facilité renouvelable d'un an, soit jusqu'au 23 avril 2019, et d'accroître son ratio de levier financier, qui est passé de 3,00 à 3,50.

PLACEMENTS EN TITRES DE CAPITAUX PROPRES ET PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES PARTENARIATS

Le tableau ci-dessous présente les placements en titres de capitaux propres d'Aimia ainsi que les participations dans des entreprises associées et des partenariats au 30 juin 2015.

Nom	Nature de l'entreprise	Nature de la participation	Secteur opérationnel	Pays de constitution et siège social	% de participation	Méthode d'évaluation
PLM	Fidélisation coalisée	Coentreprise	Siège social	Mexique	48,9	Mise en équivalence
i2c	Analytique et connaissances	Coentreprise	EMOA	Royaume-Uni	50,0	Mise en équivalence
Think Big	Fidélisation coalisée	Coentreprise	Siège social	Malaisie	< 20,0	Mise en équivalence
China Rewards	Fidélisation coalisée	Entreprise associée	Siège social	Chine	< 20,0	Mise en équivalence
Travel Club	Fidélisation coalisée	Entreprise associée	EMOA	Espagne	25,0	Mise en équivalence
Cardlytics	Fidélisation propriétaire et analytique et connaissances	Titres de capitaux propres	Siège social	États-Unis	< 20,0	Juste valeur
Fractal Analytics	Analytique et connaissances	Titres de capitaux propres	Siège social	Inde	< 20,0	Juste valeur

PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

	30 juin	31 décembre
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Placement dans PLM ^{a)}	90,7	87,6
Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises ^{b)}	21,7	20,2
Placements mis en équivalence dans des entreprises associées ^{c)}	7,0	7,7
Total	119,4	115,5

a) Durant le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2015, Aimia a reçu de PLM des distributions de 9,0 M\$ (7,3 M\$ US), comparativement à des distributions de 7,4 M\$ (6,8 M\$ US) durant le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2014.

b) Le 6 février 2014 et le 23 décembre 2014, Aimia a investi des montants respectifs de 17,1 M\$ (51,1 millions de ringgits) et de 3,7 M\$ (11,0 millions de ringgits) dans Think Big. À ce montant viendra s'ajouter une somme de 3,6 M\$ (10,9 millions de ringgits) si certains jalons sont atteints d'ici au 31 décembre 2015.

Le 9 janvier 2015 et le 29 janvier 2015, Aimia a investi des montants supplémentaires totalisant 1,0 M\$ (0,8 M\$ US) dans Prismah afin de financer certains coûts liés à la liquidation du partenariat réalisée le 7 mars 2015.

c) Le 10 avril 2014, Aimia a acquis une participation de 25 % dans Travel Club, programme de fidélisation coalisé d'Espagne, pour une contrepartie totale en trésorerie de 3,9 M\$ (2,6 millions d'euros).

Le 29 mai 2014, Aimia a effectué un placement supplémentaire de 1,6 M\$ (1,5 M\$ US) dans China Rewards, programme de fidélisation coalisé en phase de démarrage pour le commerce de détail en Chine.

RAPPORT DE GESTION

Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2015	2014	2015	2014
Placement dans PLM	3,2	1,7	6,8	4,1
Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises	1,1	(0,9)	1,5	(1,8)
Placements mis en équivalence dans des entreprises associées	(0,2)	(0,1)	(1,1)	(0,6)
Total	4,1	0,7	7,2	1,7

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2015, PLM a enregistré une facturation brute s'élevant respectivement à 54,5 M\$ et à 101,7 M\$, en comparaison de 42,6 M\$ et de 82,5 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2014, respectivement.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Aimia pourrait devoir remettre des primes aux membres à l'égard des unités de fidélisation encore valides, émises à ce jour et comptabilisées à titre de désistements pour lesquelles les produits des activités ordinaires ont été constatés ou reportés et aucun passif n'a été inscrit. Le montant des frais d'échange éventuels au titre de ces unités de fidélisation était estimé à 860,1 M\$ au 30 juin 2015.

Les frais d'échange éventuels mentionnés ci-dessus ont été calculés en fonction des frais d'échange moyens actuels établis sur la base des prix réels convenus avec les partenaires d'échange, dont Air Canada, et de l'estimation, à partir des antécédents à ce jour, des types de primes que choisiront les membres parmi ceux qui leur sont proposés.

La direction a déterminé qu'une variation de 1 % du taux de désistements de chaque programme aurait une incidence consolidée cumulative de 173,9 M\$ sur les produits des activités ordinaires et le résultat avant impôt de la période au cours de laquelle la variation se produit, dont une tranche de 164,5 M\$ se rapporterait aux exercices antérieurs et une tranche de 9,4 M\$, au semestre considéré.

RAPPORT DE GESTION

PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES

PROVISIONS

Contrat d'achat d'actifs

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Provision au titre de la migration des cartes
Solde au 31 décembre 2013	50,0
Solde au 31 décembre 2014	50,0
Provision comptabilisée au cours de la période	—
Provision reçue (utilisée) au cours de la période	1,7
Provision reprise au cours de la période	(45,7)
Solde au 30 juin 2015	6,0
Ventilation entre :	
Partie courante	1,5
Partie non courante	4,5

Dans le cadre du contrat d'achat d'actifs et de l'entente de migration avec TD et la CIBC et de la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD, une provision totale de 50,0 M\$ a été comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration du quatrième trimestre de 2013. Au cours du deuxième trimestre de 2015, la provision au titre de la migration des cartes a été réduite de 45,7 M\$, à la lumière des données courantes concernant la migration de cartes pour la période de 18 mois terminée le 30 juin 2015 et des estimations courantes de la direction quant aux tendances de migration de cartes pour les périodes à venir. L'ajustement a été comptabilisé en réduction des frais généraux et frais d'administration. De plus, un montant de 1,7 M\$, représentant le paiement relatif à l'année civile 2014 exigible aux termes de l'entente de migration, a été reçu au cours du deuxième trimestre de 2015. Pour l'heure, la provision représente la meilleure estimation de la direction. Se reporter à la rubrique [ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES](#) pour de plus amples renseignements.

PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES

Aimia a convenu d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants, ainsi que les administrateurs et les dirigeants de ses filiales, dans la mesure où la loi sur les sociétés le permet, des coûts et des dommages que ces derniers pourraient subir en raison d'une poursuite judiciaire, d'une enquête ou de toute autre procédure administrative dans le cadre de laquelle ces administrateurs ou ces dirigeants seraient poursuivis en raison des services qu'ils auront fournis. Les administrateurs et les dirigeants sont couverts par un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.

RAPPORT DE GESTION

Dans des circonstances limitées, Aimia peut fournir des garanties et/ou des indemnités à des tiers afin de soutenir les obligations liées au rendement de ses filiales en vertu de contrats commerciaux. Au 30 juin 2015, l'exposition maximale d'Aimia aux termes de telles garanties avait été estimée à 106,5 M\$. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers au titre des ententes d'indemnisation et de garantie.

Le 2 juillet 2009, une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et pour obtenir le statut de représentant a été déposée contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. La requête a été entendue les 9 et 10 mai 2011, et Aéroplan a été ajoutée à titre de partie défenderesse éventuelle. Dans un jugement rendu le 6 mars 2012, la Cour supérieure du Québec a accueilli la requête du demandeur en vue d'exercer un recours collectif. Cette requête était la première étape procédurale avant qu'un recours collectif puisse être exercé. Un avis du jugement autorisant le recours collectif a été publié le 6 avril 2013.

Le 1^{er} octobre 2013, le requérant a signifié et déposé le recours collectif visant l'annulation des changements apportés au programme Aéroplan en ce qui touche l'accumulation et l'expiration des milles Aéroplan, comme il a été annoncé le 16 octobre 2006, le remboursement des sommes dépensées par les membres d'Aéroplan pour obtenir la remise en vigueur de leurs milles expirés, des dommages-intérêts compensatoires de 50 \$ et un montant non déterminé en dommages-intérêts punitifs pour le compte de chaque membre du groupe. Les parties ont convenu d'un calendrier pour les questions de procédure préalables à la préparation du procès. La direction ne prévoit pas de jugement sur le fond avant au moins deux ans.

La direction a déposé une défense vigoureuse à ce recours collectif, et elle estime qu'il est plus probable qu'improbable que sa position sera maintenue. En conséquence, aucune provision à cet effet n'est prévue dans les états financiers. Si l'issue définitive du recours collectif diffère de cette évaluation et des hypothèses qu'elle pose à cet égard, un ajustement important à la situation financière et aux résultats d'exploitation pourrait en résulter.

De temps à autre, Aimia est partie à diverses réclamations et poursuites dans le cours normal des activités. Bien que l'issue définitive de celles-ci ne puisse être prévue, la direction estime que, selon l'information dont elle dispose actuellement, le règlement des réclamations et des poursuites actuellement en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation d'Aimia.

RAPPORT DE GESTION

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

AVIS DE NOUVELLE COTISATION DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

Le 30 août 2013, Aimia a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») au titre de l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2008, lequel visait le moment de comptabilisation aux fins fiscales des produits différés au titre des désistements. Aimia constate les produits différés au titre des désistements de la même manière aux fins fiscales qu'aux fins comptables. L'ARC estimait qu'Aimia devait comptabiliser aux fins fiscales la totalité des produits différés au titre des désistements dans l'exercice au cours duquel la facturation a lieu. L'avis de nouvelle cotisation prévoyait une hausse de 222,5 M\$ du résultat imposable au 31 décembre 2008, soit le solde des produits différés au titre des désistements au 31 décembre 2008, ainsi qu'une augmentation correspondante du passif d'impôt sur le résultat exigible de 54,0 M\$. Des intérêts et pénalités de 24,0 M\$ étaient également imposés.

Cette différence entre l'inclusion du résultat aux fins fiscales et la méthode adoptée aux fins comptables représentait une différence temporaire qui donnerait lieu à un recouvrement (actif) d'impôt sur le résultat différé de 43,0 M\$.

La direction a contesté l'avis de nouvelle cotisation par l'intermédiaire du processus d'appel de l'ARC et, comme l'exigent les lois de l'impôt applicables, la Société a émis une lettre de crédit d'un montant de 41,3 M\$ en faveur de l'ARC à titre de garantie de l'avis de nouvelle cotisation.

Puisque la direction estimait qu'il était plus probable qu'improbable que sa position serait maintenue, aucun montant à cet égard n'avait été comptabilisé dans les états financiers.

La direction a obtenu gain de cause dans sa contestation de l'avis de nouvelle cotisation dont il est question ci-dessus et, le 2 juillet 2015, l'ARC a émis un nouvel avis de nouvelle cotisation pour l'année d'imposition 2008, qui remplace le précédent et maintient telle quelle la position fiscale prise par Aimia dans sa déclaration de revenus. L'ARC a également envoyé un exemplaire du nouvel avis de cotisation à Revenu Québec (« RQ »).

De plus, le 2 juillet 2015, la lettre de crédit de 41,3 M\$ a été libérée par l'ARC. Celle-ci a été retournée à Aimia et annulée.

AVIS DE COTISATION DE REVENU QUÉBEC

Le 28 août 2014, Aimia a reçu un avis de cotisation de RQ au titre de l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2008. Cet avis de cotisation prévoit le même traitement fiscal pour les produits différés au titre des désistements que celui formulé dans l'avis de cotisation émis par l'ARC, ce qui se traduit par une hausse de 222,5 M\$ du résultat imposable au 31 décembre 2008 aux fins du calcul de l'impôt du Québec, ainsi que par une augmentation correspondante du passif d'impôt sur le résultat exigible de 13,6 M\$. Des intérêts et pénalités de 7,1 M\$ étaient également imposés.

La différence entre l'inclusion du résultat aux fins fiscales et la méthode adoptée aux fins comptables représentait une différence temporaire qui donnerait lieu à un recouvrement (actif) d'impôt sur le résultat différé de 15,6 M\$.

RAPPORT DE GESTION

La demande d'appel soumise par la direction visant à contester l'avis de cotisation semblable émis par l'ARC avait été enregistrée par Revenu Québec et, le 16 septembre 2014, comme l'exigent les lois de l'impôt applicables, la Société avait versé un dépôt de 20,7 M\$ à Revenu Québec en guise de garantie pour l'avis de cotisation. Ce montant, qui devait être remboursé à la Société une fois qu'elle aurait défendu sa position avec succès, était inclus dans l'impôt à recevoir.

La direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que sa position soit maintenue, et, compte tenu que la direction a obtenu gain de cause dans sa contestation de l'avis de nouvelle cotisation de l'ARC, elle s'attend à ce que RQ émette un avis de nouvelle cotisation pour l'année d'imposition 2008, qui remplace le précédent et maintient telle quelle la position fiscale prise par Aimia dans sa déclaration de revenus.

ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES

Le 16 septembre 2013, Aimia a conclu des ententes relatives aux cartes de crédit financières avec le Groupe Banque TD (« TD ») et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC ») d'une durée de 10 ans, qui ont pris effet le 1^{er} janvier 2014. Aux termes de ces ententes, TD est devenue le principal partenaire de services financiers et émetteur de cartes de crédit Aéroplan, tandis que la CIBC continue également d'être un émetteur de cartes de crédit Aéroplan. L'entente conclue avec TD comprend un versement unique à Aimia de 100,0 M\$ par TD afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014. Le versement complet a été reçu le 2 janvier 2014 et a par conséquent été comptabilisé dans les produits différés. Il est comptabilisé dans les produits des activités ordinaires sur la durée de l'entente, conformément à la méthode comptable qu'applique Aimia pour la vente d'unités de fidélisation et qui est décrite à la note 2 de ses états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Le 16 septembre 2013, Aimia a également conclu un contrat d'achat d'actifs avec TD et la CIBC, sous réserve de l'obtention de certaines approbations des organismes de réglementation et du respect des autres conditions de clôture, ces conditions ayant toutes été satisfaites le 27 décembre 2013. Aux termes de ce contrat, TD a acquis, le 27 décembre 2013, environ la moitié du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan actuel de la CIBC et la CIBC a conservé le reste du portefeuille, composé des titulaires de cartes Aéroplan qui ont des relations bancaires plus étendues avec la CIBC. En conséquence, Aimia a versé à la CIBC un paiement d'un montant de 150,0 M\$ pour le transfert d'environ la moitié du portefeuille de cartes Aéroplan à TD qui a été comptabilisé dans les frais généraux et frais d'administration au cours du quatrième trimestre de 2013. Parallèlement au contrat d'achat d'actifs, les parties ont conclu une entente de migration. Selon la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD au cours des cinq premières années (soit le nombre net de titulaires de cartes conservées par la CIBC qui choisissent de migrer vers TD et les titulaires de cartes achetées par TD qui choisissent de migrer vers la CIBC), TD, Aimia et la CIBC ont convenu de faire des versements pouvant atteindre 400,0 M\$. Aimia prendra à sa charge ou aura le droit de recevoir jusqu'à 100,0 M\$ sur ces versements sur une période de cinq ans. Au cours du quatrième trimestre de 2013, une provision a été comptabilisée; le montant de cette provision représentant la meilleure estimation de la direction quant à la migration nette anticipée de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD sur une période de cinq ans. Pour déterminer la provision au titre de la migration des cartes, la direction utilise un modèle fondé sur la valeur attendue. Se reporter à la rubrique *Provisions* pour un

RAPPORT DE GESTION

complément d'information. Conformément à l'entente de migration, des paiements annuels relatifs à la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan doivent être versés chaque exercice par la suite.

TRANSACTIONS AVEC AIR CANADA

Aéroplan a conclu avec Air Canada divers contrats régissant la relation commerciale entre les deux sociétés. Ces contrats sont décrits dans la notice annuelle d'Aimia datée du 20 mars 2015.

Air Canada est l'un des plus importants partenaires d'accumulation d'Aimia, ayant représenté 11 % de la facturation brute pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 et 11 % de la facturation brute pour le semestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à 10 % de la facturation brute pour le trimestre terminé le 30 juin 2014 et 9 % de la facturation brute pour le semestre terminé le 30 juin 2014, ou 10 % de la facturation brute excluant le versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD. Selon le CPSC, l'engagement annuel d'Air Canada, qui est établi en fonction de 85 % de la moyenne totale des milles Aéroplan réellement émis pour les vols d'Air Canada ou les produits et services d'un transporteur aérien membre du groupe d'Air Canada dans les trois années civiles précédentes, est estimé pour 2015 à 211,7 M\$. Air Canada, en association avec d'autres membres du réseau Star Alliance, est le principal partenaire d'échange d'Aimia. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2015, 49 % et 47 %, respectivement, du coût total des primes inscrites et des coûts directs ont été payés à Air Canada, contre 43 % et 45 % pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2014, respectivement, au titre des primes achetées auprès d'Air Canada et d'autres compagnies aériennes (membres du réseau Star Alliance).

EMPLOYÉS DES CENTRES DE CONTACTS ET ENTENTE DE TRANSFERT DU RÉGIME DE RETRAITE

Par suite de la résiliation du contrat de services généraux qu'Air Canada et Aéroplan ont conclu en date du 13 mai 2005 et qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2005 (le « CSG »), toutes les obligations aux termes du CSG, y compris les paiements spéciaux relativement aux régimes de retraite auxquels les employés visés par le CSG ont participé, ont pris fin.

En juin 2009, la Société a mis en œuvre un régime de retraite à prestations définies par suite de la résiliation du CSG et du transfert des agents des centres de contacts. Dans le cadre du transfert des employés, Aéroplan s'est engagée à reconnaître l'ancienneté des employés transférés et à prendre en charge toute obligation supplémentaire au titre du régime de retraite découlant du cumul des années de service après leur départ d'Air Canada jusqu'à leur retraite chez Aéroplan.

Le 8 juin 2012, Aéroplan est parvenue à une entente avec Air Canada selon laquelle le transporteur aérien transférerait au régime de retraite à prestations définies d'Aéroplan tous les actifs et toutes les obligations de retraite accumulés par les employés qui ont été transférés à Aéroplan en 2009 et qui étaient auparavant agents des ventes et du service à la clientèle à Air Canada. Le transfert était conditionnel à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») et, en conséquence, les états financiers au 31 décembre 2013 ne reflétaient pas les actifs et les obligations liés à ce régime.

RAPPORT DE GESTION

Aux termes de l'entente, Air Canada a convenu de verser à Aéroplan un montant de 5,5 M\$ en contrepartie du transfert des actifs et des obligations du régime de retraite accumulés par les employés transférés. Le 18 juin 2012, la contrepartie a été reçue et comptabilisée dans les produits différés. Aéroplan a émis une lettre de crédit du même montant en faveur d'Air Canada afin de garantir le montant de la contrepartie. Le 23 novembre 2012, le montant a été cotisé au régime de retraite à prestations définies d'Aéroplan.

Le 29 mai 2014, le BSIF a donné son approbation et, par conséquent, le montant de la contrepartie de 5,5 M\$ a été comptabilisé dans les autres produits des activités ordinaires. De plus, pour le deuxième trimestre de 2014, un actif net au titre des prestations définies de 1,1 M\$ a été comptabilisé, et un montant correspondant compensatoire a été inscrit dans les autres éléments du résultat global.

Le 31 juillet 2014, conformément à l'entente de transfert d'actifs du régime de retraite, Air Canada a versé un montant totalisant 68,2 M\$ au régime de retraite à prestations définies d'Aéroplan, soit 95 % de la valeur estimée des actifs du régime à la date du transfert. Le solde de 2,9 M\$, qui représente l'écart entre la valeur finale des actifs à la date du transfert et les fonds reçus le 31 juillet 2014, a été reçu le 26 août 2014. La lettre de crédit émise à titre de sûreté pour le montant de la contrepartie a expiré au moment où les derniers actifs du régime ont été transférés à Aéroplan.

CPSC

Le 14 mars 2014, comme le prévoit le CPSC en vigueur, Aéroplan et Air Canada ont exécuté une entente visant les tarifs d'échange de la capacité fixe de places à payer par Aéroplan relativement aux échanges contre des primes-voyages pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016. Le résultat est conforme aux paramètres contractuels préétablis et correspond aux attentes commerciales d'Aéroplan.

BONS DE SOUSCRIPTION ET ACTIONS DE CATÉGORIE B D'AIR CANADA

Dans le cadre du prêt syndiqué à Air Canada du 29 juillet 2009, qui a été remboursé le 3 août 2010, Air Canada a émis aux prêteurs des bons de souscription visant l'acquisition d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie B à droit de vote variable d'Air Canada. Le 29 juillet 2009, Aéroplan a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,51 \$ chacun et, le 19 octobre 2009, elle a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,44 \$ chacun, ces bons de souscription pouvant être exercés en tout temps et arrivant à échéance quatre ans après la date d'attribution.

Le 24 juillet 2013, Aimia a exercé 1 250 000 bons de souscription au prix unitaire de 1,51 \$ et a acquis un nombre correspondant d'actions de catégorie B d'Air Canada pour une contrepartie en trésorerie de 1,9 M\$. La juste valeur de ces bons de souscription s'élevait à 0,9 M\$ au 24 juillet 2013. Le 16 octobre 2013, Aimia a exercé les 1 250 000 bons de souscription restants au prix unitaire de 1,44 \$ et a acquis un nombre correspondant d'actions de catégorie B d'Air Canada pour une contrepartie en trésorerie de 1,8 M\$. La juste valeur de ces bons de souscription s'élevait à 4,4 M\$ au 16 octobre 2013.

RAPPORT DE GESTION

Au 31 mars 2015, la juste valeur des actions de catégorie B d'Air Canada s'établissait à 31,0 M\$ (29,7 M\$ au 31 décembre 2014).

Au cours du deuxième trimestre de 2015, Aimia a cédé la totalité de ses actions de catégorie B d'Air Canada, pour un produit net de 30,5 M\$. Par suite de la cession, le gain (après impôt) de 18,6 M\$ comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global a été reclassé en résultat net au deuxième trimestre de 2015. De ce montant, une tranche de 21,5 M\$ a été comptabilisée dans les produits financiers et une tranche de 2,9 M\$, dans la charge d'impôt sur le résultat différé.

Avant sa cession, le placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada était comptabilisé comme un placement disponible à la vente évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

SOMMAIRE DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DES ENGAGEMENTS

Au 30 juin 2015, les paiements futurs minimaux estimatifs aux termes des obligations contractuelles et des engagements d'Aimia s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Par la suite
Obligations contractuelles							
Dette à long terme	650,0	—	—	200,0	200,0	250,0	—
Intérêts sur la dette à long terme ^{a)}	113,1	18,7	37,4	30,5	19,2	7,3	—
Total de la dette à long terme et des intérêts	763,1	18,7	37,4	230,5	219,2	257,3	—
Contrats de location simple	162,9	10,3	18,9	18,6	16,9	15,2	83,0
Infrastructure technologique et autres ^{b)}	226,3	13,0	27,8	34,6	31,5	29,3	90,1
Soutien à la commercialisation et autres	261,7	19,3	43,1	48,1	45,1	34,1	72,0
Obligation d'achat aux termes du CPSC	2 166,7	94,4	460,5	460,5	460,5	460,5	230,3
Obligations contractuelles	3 580,7	155,7	587,7	792,3	773,2	796,4	475,4
Engagements							
Lettres de crédit et cautionnements ^{c)}	62,8	4,0	58,2	0,1	0,5	—	—
Engagements	62,8	4,0	58,2	0,1	0,5	—	—
Total des obligations contractuelles et des engagements	3 643,5	159,7	645,9	792,4	773,7	796,4	475,4

a) Inclut l'intérêt sur la facilité de crédit renouvelable et les billets garantis de premier rang, séries 3, 4 et 5, selon la description présentée sous la rubrique *Facilités de crédit et dette à long terme*.

b) Inclut les engagements minimums liés à la nouvelle entente d'impartition relative aux TI à l'échelle mondiale.

c) Le 2 juillet 2015, la lettre de crédit de 41,3 M\$ a été libérée par l'ARC. Celle-ci a été retournée à Aimia et annulée.

Aux termes de certaines obligations contractuelles avec un partenaire d'accumulation principal, Aimia est tenue de respecter certains seuils minimaux en matière de fonds de roulement conformément à des formules établies au préalable. Au 30 juin 2015, Aimia respectait toutes ces clauses.

RAPPORT DE GESTION

CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2015, Aimia avait 160 471 942 actions ordinaires, 3 953 365 actions privilégiées, série 1, 2 946 635 actions privilégiées, série 2 et 6 000 000 d'actions privilégiées, série 3 émises et en circulation, pour une valeur totale de 1 736,9 M\$. De plus, 10 478 894 options sur actions émises étaient en cours aux termes du régime d'intéressement à long terme d'Aimia.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 13 mai 2014, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat de 15 530 762 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 16 mai 2014 au 15 mai 2015 au plus tard.

Durant la période du 16 mai 2014 au 31 décembre 2014, Aimia a racheté 2 069 790 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 29,8 M\$. De ce total, 1 964 790 actions ordinaires ont été payées et annulées au cours de la période, pour une valeur de 28,3 M\$, les actions restantes ayant été payées et annulées au cours du premier trimestre de 2015. Le capital social a été réduit de 18,3 M\$, et le solde de 11,5 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

Durant la période du 1^{er} janvier 2015 au 15 mai 2015, Aimia a racheté et annulé 8 788 952 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie totale de 117,8 M\$. Le capital social a été réduit de 77,8 M\$ et le solde de 40,0 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

Le 14 mai 2015, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'au plus 16 346 860 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 20 mai 2015 au 19 mai 2016 au plus tard.

Durant la période du 20 mai 2015 au 30 juin 2015, Aimia a racheté 2 900 000 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 41,2 M\$. De ce total, 2 600 000 actions ordinaires ont été payées et annulées au cours de la période, pour une valeur de 37,2 M\$. Le capital social a été réduit de 25,7 M\$, et le solde de 15,5 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 1 ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 2

Le 27 février 2015, Aimia a annoncé qu'elle n'exercerait pas son droit de rachat de la totalité ou d'une partie des actions privilégiées, série 1, le 31 mars 2015. En conséquence, et sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées, série 1 avaient le droit de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 1 en actions privilégiées, série 2, à raison d'une contre une le 31 mars 2015.

Le 31 mars 2015, les porteurs de 2 946 635 actions privilégiées, série 1 ont exercé leur droit de convertir leurs actions privilégiées, série 1 en un nombre équivalent d'actions privilégiées, série 2. Les porteurs d'actions privilégiées, série 2 ont le droit de recevoir, lorsque le conseil d'administration d'Aimia en déclare, des dividendes au comptant privilégiés cumulatifs trimestriels à taux variable, calculés en fonction du nombre réel de jours écoulés au

RAPPORT DE GESTION

cours de la période, divisé par 365, sous réserve des dispositions de la LCSA. Le taux de dividende pour la période à taux variable allant du 30 juin 2015 inclusivement au 30 septembre 2015 exclusivement sera de 4,415 %, soit 3,75 % de plus que le rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours, établi conformément aux modalités des actions privilégiées, série 2.

En ce qui a trait aux 3 953 365 actions privilégiées, série 1 qui sont en circulation après le 31 mars 2015, les porteurs d'actions privilégiées, série 1 auront le droit de recevoir, lorsque le conseil d'administration d'Aimia en déclarera, des dividendes au comptant privilégiés cumulatifs trimestriels à taux fixe, sous réserve des dispositions de la LCSA. Le taux de dividende pour la période de cinq ans allant du 31 mars 2015 inclusivement au 31 mars 2020 exclusivement sera de 4,5 %, soit 3,75 % de plus que le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, établi conformément aux modalités des actions privilégiées, série 1.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 3

Le 15 janvier 2014, aux termes d'un supplément de prospectus daté du 8 janvier 2014, Aimia a émis 6 000 000 d'actions privilégiées à taux rajusté et à dividende cumulatif, série 3 (les « actions privilégiées, série 3 »), dont une tranche de 1 000 000 d'actions privilégiées, série 3 à l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes visant l'achat d'actions additionnelles, pour une contrepartie en trésorerie totale de 146,0 M\$, déduction faite des frais d'émission de 4,0 M\$. De plus, un recouvrement d'impôt connexe de 1,0 M\$ a été comptabilisé. Les porteurs d'actions privilégiées, série 3 auront le droit de recevoir les dividendes cumulatifs et fixes déclarés qui seront payables trimestriellement au taux annuel de 6,25 % pour la période initiale de cinq ans. Le taux du dividende sera révisé le 31 mars 2019 et tous les cinq ans par la suite pour correspondre au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, majoré de 4,20 %. Aimia a affecté le produit net de cette émission à ses ressources financières et aux fins générales de l'entreprise.

Les porteurs des actions privilégiées, série 3 auront la faculté de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif, série 4 (les « actions privilégiées, série 4 »), sous réserve de certaines conditions, le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions privilégiées, série 4 pourront recevoir un dividende trimestriel cumulatif à taux variable procurant un rendement correspondant au rendement de trois mois des bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 4,20 %.

RAPPORT DE GESTION

DIVIDENDES

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires ordinaires d'Aimia pour les semestres terminés les 30 juin 2015 et 2014 sont les suivants :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	2015 ^{a)}		2014 ^{b)}	
	Montant	Par action ordinaire	Montant	Par action ordinaire
Mars	30,6	0,18	29,5	0,17
Juin	30,7	0,19	31,3	0,18
Total	61,3	0,37	60,8	0,35

a) Le 14 mai 2015, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une augmentation du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,18 \$ à 0,19 \$ par trimestre.

b) Le 13 mai 2014, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une hausse du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,17 \$ à 0,18 \$ par trimestre.

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires privilégiés d'Aimia pour les semestres terminés les 30 juin 2015 et 2014 sont les suivants :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	2015		2014	
	Montant	Par action privilégiée	Montant	Par action privilégiée
Série 1				
Mars	2,8	0,40625	2,8	0,40625
Juin	1,1	0,28125	2,8	0,40625
Total	3,9	0,68750	5,6	0,81250
Série 2				
Mars	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Juin	0,8	0,263563	S. O.	S. O.
Total	0,8	0,263563	S. O.	S. O.
Série 3				
Mars	2,3	0,390625	1,9	0,321100
Juin	2,4	0,390625	2,4	0,390625
Total	4,7	0,781250	4,3	0,711725

La politique en matière de dividendes relève du conseil d'administration d'Aimia, et le versement de dividendes est fonction, notamment, des résultats, des besoins en capitaux, des clauses restrictives liées à la dette, de la satisfaction de critères de solvabilité prescrits par la Loi canadienne sur les sociétés par actions (la « LCSA ») au titre de la déclaration de dividendes et d'autres conditions qui pourraient être en vigueur dans l'avenir. Les actions privilégiées, série 1 en circulation au 30 juin 2015 donnent droit à un dividende annuel cumulatif de 4,5 %, soit 0,28125 \$ l'action privilégiée par trimestre. Les actions privilégiées, série 2 en circulation au 30 juin 2015 donnent droit à un dividende cumulatif à taux variable de 4,415 % annuellement, soit 0,278205 \$ l'action privilégiée par trimestre, tel qu'il est déterminé pour la période de taux variable allant du 30 juin 2015 inclusivement au 30 septembre 2015 exclusivement. Les actions privilégiées, série 3 émises le 15 janvier 2014 donnent droit à un dividende annuel cumulatif de 6,25 %, soit 0,390625 \$ l'action privilégiée par trimestre.

RAPPORT DE GESTION

Le 13 août 2015, le conseil d'administration d'Aimia a déclaré un dividende trimestriel de 0,19 \$ par action ordinaire, de 0,28125 \$ par action privilégiée, série 1, de 0,278205 \$ par action privilégiée, série 2 et de 0,390625 \$ par action privilégiée, série 3, payable le 30 septembre 2015.

RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Le résultat par action d'Aimia attribuable aux actionnaires de la Société s'est chiffré respectivement à 0,17 \$ et à (0,14) \$ pour les trimestres terminés les 30 juin 2015 et 2014 et à 0,26 \$ et à (0,27) \$ pour les semestres terminés les 30 juin 2015 et 2014. Le résultat par action est calculé déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Après le 30 juin 2015, Aimia a racheté 638 000 actions ordinaires, pour une contrepartie totale de 8,9 M\$.

CHANGEMENTS TOUCHANT LES MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté les normes révisées suivantes, comme il est précisé ci-après.

Modification d'IAS 19 visant à apporter des précisions sur le traitement des cotisations que versent les employés aux régimes à prestations définies

IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée de manière à clarifier son application aux régimes qui exigent d'employés ou de tiers qu'ils versent des cotisations au titre du coût des prestations. Aux termes de la modification, les cotisations qui se rattachent au service et qui ne varient pas en fonction de la durée de celui-ci peuvent être déduites du coût des prestations accumulées de la période au cours de laquelle le service est rendu. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Modification d'IFRS 8 visant à apporter des précisions sur le regroupement des secteurs opérationnels et le rapprochement des actifs sectoriels

IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, a été modifiée de manière à exiger la présentation d'informations sur les jugements formulés par la direction lors du regroupement de secteurs ainsi que le rapprochement des actifs sectoriels et des actifs de l'entité, si ceux-ci sont présentés. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Modification d'IAS 24 visant à apporter des précisions sur l'information relative aux principaux dirigeants

IAS 24, *Information relative aux parties liées*, a été modifiée de manière à réviser la définition d'une partie liée et à préciser certaines informations à fournir. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

RAPPORT DE GESTION

Modification d'IFRS 3 visant à apporter des précisions sur le traitement des regroupements d'entreprises

IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, a été modifiée de manière à préciser l'exclusion du champ d'application pour les coentreprises. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRUCIALES

Se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés audités d'Aimia au 31 décembre 2014 et à la rubrique correspondante du rapport de gestion de 2014 pour passer en revue les estimations comptables cruciales d'Aimia.

Pour préparer les états financiers selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), la direction doit faire des estimations et poser des jugements et des hypothèses qu'elle estime être raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose. Ces estimations, jugements et hypothèses influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l'information à fournir au titre des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés des produits et des charges pour la période visée. Dans les faits, les résultats pourraient différer de ces estimations (voir *Avertissement concernant les énoncés prospectifs*). Les principales estimations faites pour préparer les états financiers consolidés ont notamment servi à comptabiliser les désistements et les impôts sur le résultat, à déterminer la période d'amortissement des immobilisations, les critères de perte de valeur des immobilisations et du goodwill, en particulier les flux de trésorerie futurs et le coût du capital, la valeur comptable des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, les provisions et les éventualités.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société a adopté des contrôles et procédures de communication de l'information qui ont été conçus par le chef de la direction du groupe, en sa capacité de chef de l'exploitation, et le chef des finances, avec l'aide de la direction, en vue de fournir une assurance raisonnable que tous les renseignements importants leur sont communiqués. La Société a également adopté des contrôles internes à l'égard de l'information financière visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Au cours de la période intermédiaire terminée le 30 juin 2015, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui aurait eu une incidence importante, ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'il ait une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière d'Aimia.

En raison des limites qui leur sont inhérentes, les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles de communication de l'information ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et il se peut qu'ils ne permettent pas de prévenir ou de détecter les inexactitudes. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

RAPPORT DE GESTION

Le comité de vérification, des finances et des risques a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés, et le conseil d'administration d'Aimia a approuvé ces documents avant leur publication.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les résultats opérationnels et la situation financière d'Aimia font l'objet d'un certain nombre de risques et d'incertitudes et sont influencés par un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la direction.

Pour de plus amples renseignements et pour une description complète des facteurs de risque pouvant affecter considérablement les activités de la Société, se reporter aux rubriques correspondantes du rapport de gestion de 2014 et de la notice annuelle d'Aimia datée du 20 mars 2015.

Il est possible que les risques décrits dans les présentes ne soient pas les seuls auxquels Aimia est exposée. D'autres risques qui n'existent pas à l'heure actuelle ou qui sont jugés non importants pourraient se manifester et avoir des conséquences négatives importantes sur les résultats opérationnels et sur la situation financière d'Aimia.

Les paragraphes qui suivent mettent à jour et remplacent le facteur de risque intitulé « Incapacité de protéger les bases de données, cybersécurité et protection des renseignements personnels des consommateurs » faisant partie du rapport de gestion 2014 et de la notice annuelle d'Aimia datée du 20 mars 2015 :

Incapacité de protéger les bases de données, cybersécurité et protection des renseignements personnels des consommateurs

Dans le cadre de nos programmes de fidélisation coalisés et propriétaire et de l'exercice des activités de fidélisation exclusives et d'analytique de la fidélité d'Aimia, des bases de données sur les membres sont tenues pour l'exploitation de nos programmes et ceux de nos clients. Ces bases de données renferment des renseignements sur les membres, notamment des données sur leurs comptes. Bien que nous et des tiers nous fournissant des services ayons établi des procédures de cybersécurité et de sécurité physique rigoureuses, les données sur les membres stockées dans les bases de données pourraient quand même faire l'objet d'un accès, d'une utilisation ou d'une communication non autorisés.

Toute atteinte à la sécurité de nos bases de données et de celles de nos fournisseurs de services pourrait ternir notre réputation et inciter un plus grand nombre de membres de nos programmes de fidélisation à choisir de ne plus recevoir de documents promotionnels ou à éviter de fournir leurs renseignements personnels. Les partenaires et les clients pourraient réduire leur utilisation des services de marketing de la fidélisation si la sécurité des bases de données était compromise.

La crainte dans le public que nous ayons communiqué des renseignements relatifs aux consommateurs sans autorisation pourrait donner lieu à des plaintes et à une enquête de la part des autorités responsables de l'application des lois sur la protection des renseignements personnels, ce qui risquerait de nuire aux relations avec les membres, les clients et les partenaires.

En outre, toute publication non autorisée de renseignements sur les membres ou toute perception du public selon laquelle de tels renseignements ont été publiés sans autorisation pourraient mener à des plaintes des

RAPPORT DE GESTION

consommateurs et à des enquêtes de la part des organismes de réglementation compétents dans le domaine de la protection des renseignements personnels et ainsi nuire aux relations que nous entretenons avec les membres et partenaires commerciaux, et pourraient nous exposer à des litiges (y compris à des recours collectifs) et à d'autres procédures d'exécution, à des amendes importantes, à des frais de réparation et à d'autres dommages-intérêts compensatoires; dans tous les cas, cela pourrait avoir des répercussions défavorables sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les paragraphes qui suivent mettent à jour et remplacent le facteur de risque intitulé « Pannes d'équipement électronique et incapacité d'utiliser des logiciels tiers » faisant partie du rapport de gestion 2014 et de la notice annuelle d'Aimia datée du 20 mars 2015 :

Pannes d'équipement électronique, incapacité d'utiliser des logiciels tiers et impartition

La capacité d'Aimia de protéger les centres informatiques et les centres de contacts de nos programmes de fidélisation coalisés et de ceux de nos clients dont nous sommes responsables contre les incendies, les pannes de courant, l'interruption des télécommunications ou d'autres désastres est cruciale. Pour assurer la prestation d'un grand nombre de nos services, nous devons pouvoir enregistrer, récupérer, traiter et gérer d'importantes bases de données et accroître et améliorer périodiquement leurs capacités. Bien que nous disposions de moyens techniques de sécurité et de plans de secours que nous perfectionnons constamment, ces mesures peuvent s'avérer insuffisantes ou être mal appliquées. Tout dommage aux systèmes informatiques et aux centres de contacts, toute panne dans les liens de télécommunication qui interrompent les activités ou toute incapacité d'utiliser un logiciel sous licence pourrait nous empêcher de répondre aux besoins de nos partenaires commerciaux, clients et membres et pourrait ébranler leur confiance dans nos services ou nos programmes à l'avenir.

De plus, la mise en œuvre et l'exploitation adéquates d'initiatives technologiques sont essentielles à la capacité d'exploiter une entreprise rentable. Nous investissons constamment dans de nouvelles initiatives technologiques pour demeurer concurrentiels et notre capacité à investir des sommes suffisantes pour mettre à niveau notre technologie aura une incidence sur notre réussite.

Pour atteindre les efficiences souhaitées sur le plan des coûts et de l'exploitation et pour avoir accès aux processus et aux solutions les plus avant-gardistes ainsi qu'à l'expertise spécialisée et aux plus récentes innovations, nous impartissons à des fournisseurs tiers bon nombre de nos systèmes informatiques et d'autres services qui font partie intégrante des activités de nos entreprises mondiales. Si nous n'arrivions pas à gérer de façon adéquate nos fournisseurs de services tiers ou à nous assurer qu'ils se conforment aux exigences réglementaires et légales, cela pourrait nuire à notre situation économique et à notre réputation. En outre, si la confidentialité, la protection et/ou la sécurité des données détenues par des tiers ou communiquées sur des réseaux ou des plateformes de tiers devaient être compromises, cela pourrait nuire considérablement à notre entreprise, même si l'attaque ou l'atteinte à la sécurité n'avait pas d'incidence sur nos systèmes. La gestion de nombreux fournisseurs tiers complexifie également nos activités et réduit notre contrôle sur celles-ci.

RAPPORT DE GESTION

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et du résultat net ajusté pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2015 et 2014 :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	31,5	(19,2)	53,0	(36,5)
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	33,2	33,0	66,5	66,0
Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	(4,1)	(0,7)	(7,2)	(1,7)
Ajustements du BAIIA ajusté	37,9	26,3	17,9	122,5
Impôt sur les ajustements ^{c)}	(5,8)	(3,1)	(7,7)	(26,2)
Quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des ajustements ci-dessus	(0,4)	(1,0)	0,2	(1,5)
Résultat net ajusté ^{a)}	92,3	35,3	122,7	122,6
Résultat net ajusté par action ordinaire ^{a/b)}	0,54	0,17	0,68	0,65

- a) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- b) Déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.
- c) Les taux d'impôt effectifs par entité sont appliqués aux ajustements respectifs de chaque entité notés ci-dessus.

RAPPORT DE GESTION

NOTES AFFÉRENTES AUX TABLEAUX FINANCIERS

Cette section comprend les notes afférentes aux tableaux présentés sous les rubriques *Comparaison des trimestres terminés les 30 juin 2015 et 2014* et *Comparaison des semestres terminés les 30 juin 2015 et 2014*.

COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN 2015 ET 2014

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
 - b) Inclut la facturation brute aux clients externes de 166,9 M\$ au R.-U. et de 41,7 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 168,3 M\$ au R.-U. et de 49,5 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où réside la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
 - c) Inclut un montant de 83,4 M\$ reçu de l'ARC au deuxième trimestre de 2014 au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
 - d) Inclut l'incidence favorable de 45,7 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.
 - e) Inclut l'incidence favorable de 33,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 12,1 M\$, découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.
 - f) Inclut l'incidence du gain de 18,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2,9 M\$, découlant de la vente du placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada.
 - g) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
 - h) Représente la variation en devises constantes.
- ** Information non significative ou sans objet.

RAPPORT DE GESTION

CANADA

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut l'incidence favorable de 45,7 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015.
- c) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- ** Information non significative ou sans objet.

EMOA

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut la facturation brute aux clients externes de 166,9 M\$ au R.-U. pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 168,3 M\$ au R.-U. pour le trimestre terminé le 30 juin 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- c) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- d) Représente la variation en devises constantes.
- ** Information non significative ou sans objet.

É.-U. ET APAC

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut la facturation brute aux clients externes de 41,7 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 49,5 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- c) Depuis le 1^{er} janvier 2015, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde sont présentés sous le secteur É.-U. et APAC. Auparavant, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde étaient présentés sous le secteur Siège social. Les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.
- d) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.

RAPPORT DE GESTION

e) Représente la variation en devises constantes.

** Information non significative ou sans objet.

SIÈGE SOCIAL

a) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel.

b) Depuis le 1^{er} janvier 2015, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde sont présentés sous le secteur É.-U. et APAC. Auparavant, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde étaient présentés sous le secteur Siège social. Les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

c) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.

** Information non significative ou sans objet.

COMPARAISON DES SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN 2015 ET 2014

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.

b) Inclut la facturation brute aux clients externes de 327,9 M\$ au R.-U. et de 85,1 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 325,0 M\$ au R.-U. et de 105,1 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.

c) Inclut un versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD le 2 janvier 2014 afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan.

d) Inclut le versement unique reçu de TD le 2 janvier 2014 totalisant 73,4 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 26,6 M\$.

e) La taxe de vente harmonisée de 22,5 M\$ liée au paiement à la CIBC versé le 27 décembre 2013 a été perçue au premier trimestre de 2014.

f) Inclut un montant de 83,4 M\$ reçu de l'ARC au deuxième trimestre de 2014 au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.

g) Inclut l'incidence favorable de 45,7 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du semestre terminé le 30 juin 2015.

h) Inclut l'incidence favorable de 33,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 12,1 M\$, découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du semestre terminé le 30 juin 2015.

RAPPORT DE GESTION

- i) Inclut l'incidence du gain de 18,6 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2,9 M\$, découlant de la vente du placement dans les actions de catégorie B d'Air Canada.
 - j) Inclut un montant de 20,4 M\$ reçu de Revenu Québec au premier trimestre de 2015 au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
 - k) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
 - l) Représente la variation en devises constantes.
- ** Information non significative ou sans objet.

CANADA

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
 - b) Inclut un versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD le 2 janvier 2014 afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan.
 - c) Inclut l'incidence favorable de 45,7 M\$ découlant de la réduction de la provision au titre de la migration des cartes qui a eu lieu au cours du semestre terminé le 30 juin 2015.
 - d) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- ** Information non significative ou sans objet.

EMOA

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
 - b) Inclut la facturation brute aux clients externes de 327,9 M\$ au R.-U. pour le semestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 325,0 M\$ au R.-U. pour le semestre terminé le 30 juin 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
 - c) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
 - d) Représente la variation en devises constantes.
- ** Information non significative ou sans objet.

RAPPORT DE GESTION

É.-U. ET APAC

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
 - b) Inclut la facturation brute aux clients externes de 85,1 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 105,1 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où réside la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
 - c) Depuis le 1^{er} janvier 2015, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde sont présentés sous le secteur É.-U. et APAC. Auparavant, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde étaient présentés sous le secteur Siège social. Les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.
 - d) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
 - e) Représente la variation en devises constantes.
- ** Information non significative ou sans objet.

SIÈGE SOCIAL

- a) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel.
 - b) Depuis le 1^{er} janvier 2015, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde sont présentés sous le secteur É.-U. et APAC. Auparavant, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde étaient présentés sous le secteur Siège social. Les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.
 - c) Mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique *Indicateurs de rendement (y compris certaines mesures financières hors PCGR)*.
- ** Information non significative ou sans objet.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur Aimia et ses entreprises opérationnelles, notamment la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et la notice annuelle d'Aimia, datées respectivement du 12 mars et du 20 mars 2015, peuvent être consultées sur le site SEDAR au www.sedar.com ou sur le site Web d'Aimia au www.aimia.com, sous « Investisseurs ».